Association des parents d'Élèves de l'Ecole Européenne
de Bruxelles II - Woluwé
a.i.s.b.l.

APeee Woluwe

European School Parents' Association
Brussels II - Woluwe

RAPPORT ANNUEL

2020

Association des parents d'Élèves de l'Ecole Européenne
de Bruxelles II - Woluwé
a.i.s.b.l.

APeee Woluwe

European School Parents' Association
Brussels II - Woluwe

S O M M A I R E

Ce rapport concerne la période janvier 2020 – décembre 2020

Page

I - INTRODUCTION **3**

II - QUESTIONS ÉDUCATIVES

II-1 – Interparents 5
II-2 – Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles 6
I I-3 – Groupe pédagogique du Secondaire 8

III - GROUPE SERVICES (Cantine – Transport – Périscolaire) **11**

IV - GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE D'INSCRIPTION **16**

V - GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION **18**

VI - GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPUI ÉDUCATIF **19**

VII - GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ, SÛRETÉ & SECURITÉ **21**

VIII - GROUPE DE TRAVAIL COMPLIANCE & RISK ASSESSMENT **22**

IX - SERVICE BIENVENUE (WELCOME) **23**

X – TASK FORCE NUMERIQUE DE SENSIBILISATION DE LA VIE PRIVEE **26**

XI - SITUATION FINANCIÈRE **28**

QUI FAIT QUOI À l'APEEE?

I – INTRODUCTION

Chers Parents,

2020 a été une année très difficile pour tous les membres de la communauté scolaire. Pour les élèves, cela a été très dur, car ils ont dû s'adapter au travail en ligne pour une longue période et être privés de contacts sociaux avec leurs amis, leurs camarades de classe et leurs professeurs. Pour les parents, en particulier ceux du primaire, cela a entraîné tout le stress lié à la poursuite de l'apprentissage dans ces circonstances difficiles. Les enseignants ont dû s'adapter rapidement à de toutes nouvelles méthodes de travail avec les élèves et ceux qui enseignaient in situ ont été confronté à la crainte que le COVID ne s'étende à l'ensemble de la communauté scolaire.

Dans ces circonstances, la direction de l'école a travaillé d'arrache-pied pour maintenir l'école en activité, en s'adaptant continuellement à mesure que la Belgique introduisait de nouvelles règles et restrictions sur la manière dont la scolarité doit être menée. Ces règles ne sont pas conçues en tenant compte de la particularité des écoles européennes, de sorte que la manière de procéder manque souvent de clarté, ce qui nécessite beaucoup de temps et d'énergie de la part de la direction.

Pour l'APEEE également, cette période a été très difficile. En tant que prestataire de services, nous avons travaillé dur pour introduire les mesures de sécurité dues au COVID. Nos activités ont subi des changements et des mises à jour continus pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Et en raison de l'impact sur les recettes et les coûts, nous avons dû réorganiser nos finances pour maintenir l'APEEE à flot. Il n'existe pas de solution toute faite pour ce faire – nous avons l'impression d'avoir été en mode de gestion de crise et d'apprentissage depuis le mois de mars. Ces défis vont se poursuivre, mais le travail intensif de ces derniers mois nous a permis d'établir des processus et des approches clairs pour gérer nos services dans les conditions du COVID.

Nous avons également été étroitement impliqués dans la résolution des défis pédagogiques engendrés par la pandémie. Au niveau du système scolaire, certains membres de votre conseil d'administration ont été des membres clés du groupe de travail sur l'enseignement à distance mis en place par le Bureau du Secrétaire général. Au niveau de l'école, nous avons activement collaboré avec la direction de l'école pour parvenir à une approche de l'enseignement à distance qui fonctionne pour les élèves. Nous sommes conscients de la situation particulièrement difficile de nos élèves vulnérables et nous sommes le partenaire essentiel de l'école pour garantir que le BAC sera possible pour tous et que tous les élèves auront accès à l'éducation.

En plus de tout cela, il y a eu le processus de création de la nouvelle école primaire temporaire à Evere, qui a été désigné comme une annexe de l'école de Woluwe. La question de savoir quels élèves iront à Evere et comment l'école s'intègrera globalement dans le système scolaire bruxellois a été un exercice majeur. Mais d'autres sujets émergent de tout ceci : la nécessité de mettre en place des plans d'urgence en cas de retards, les préoccupations concernant l'amiante et le procès pour terrorisme prévu dans les locaux de l'ex-OTAN voisins, l'accès des élèves aux espaces verts et aux installations sportives, ainsi que la nécessité de veiller à ce que les installations du site soient suffisantes pour nous permettre de fournir des services de bus, de cantine et d'activités périscolaires. Cela sera l'une des principales tâches du Conseil d'administration en 2021 de faire en sorte que nos services fonctionnent à Evere de la meilleure façon possible.

Nous sommes conscients du fait que certains sujets divisent la communauté scolaire. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de demander directement l'avis des parents, afin qu'ils puissent contribuer aux décisions clés telles que l'ouverture ou la fermeture de l'école en cas de pandémie et la manière dont Evere devrait être peuplée. Sur ce dernier point, nous vous avons demandé votre avis début octobre et nous savons qu'il s'agit de questions difficiles, mais à notre avis, il est préférable d'avoir un processus de consultation ouvert et transparent plutôt que les membres du

conseil d'administration de l'APEEE décident eux-mêmes de ces sujets majeurs à huis clos. Les résultats de l'enquête ont été que 67% des répondants souhaitaient que Evere soit rempli d'élèves nouvellement inscrits qui n'avaient pas de frères et sœurs dans une école existante. Il y avait cependant des différences entre les cycles scolaires, avec 90% et 79% des parents de maternelle et du primaire choisissant respectivement cette option, mais seulement 35% des parents du secondaire.

Les réactions que nous avons reçues lors d'une deuxième enquête réalisée fin octobre sur les questions pédagogiques et les services montre que notre engagement avec les parents est apprécié. Nous sommes cependant conscients que les parents sont également très occupés et que votre temps est limité, c'est pourquoi nous essayons de trouver le bon équilibre entre le contenu et la fréquence de nos communications. Les résultats de l'enquête indiquent que la plupart d'entre vous pensent que nous sommes à peu près dans le juste.

Vous trouverez des détails sur le travail que nous avons accompli dans les pages suivantes. De nombreux membres du conseil d'administration ont consacré énormément de temps et d'efforts à ces sujets, au nom des parents et des élèves. Cela a souvent semblé être un travail à plein temps, tant la charge de travail a été importante. Les membres du conseil d'administration le font pendant leur temps libre, gratuitement, sans aucun avantage personnel. Je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont tant contribué. Deuxièmement, je voudrais remercier notre formidable équipe de personnel, qui a également fait preuve d'un engagement extraordinaire, travaillant de longues heures et souvent pendant les week-ends pour trouver des solutions et faire en sorte que nos services puissent continuer à fonctionner. Enfin, je tiens à remercier les directeurs et les enseignants de l'école d’avoir travaillé si dur afin que l'école puisse continuer à fonctionner durant ces moments difficiles et stressants.

Giles Houghton-Clarke
Président de l’APEEE

II – AFFAIRES PEDAGOGIQUES

Les affaires pédagogiques sont au cœur du travail de l'APEEE. De nombreux points sont traités et discutés au sein de plusieurs groupes de travail. Nous listons ici les questions les plus critiques traitées par les groupes de travail concernés cette année.

II-1 – Interparents (www.interparents@interparents.eu)

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration
Délégués Interparents

- M. Bengt Davidsson (SV)
- M. Andreas Rogal (EN)

Membres du groupe de travail Interparents

- Mme Vanessa Aulehla (IT)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Szilvia Kalman (FR)
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- Mme Renate Repplinger-Hach (DE)
- Mme Sara Roda (PT)
- M. Michael Teutsch (DE)
- Mme Francesca Tudini (IT)

InterParents (IP) est l'organe qui représente les associations de parents, et donc les parents, de toutes les écoles européennes (EE) vis-à-vis des parties prenantes du système des EE, notamment les inspecteurs nationaux, le Conseil supérieur (CS) avec ses 27 délégations nationales, et le Bureau du Secrétaire général des écoles européennes (BSGES).

Rompant avec le précédent et profitant d'un récent assouplissement des statuts de la PI, quatre délégués de la PI ont été élus par le nouveau Conseil supérieur en février : A. Rogal, B. Davidsson, V. Aulehla et S. Goonetilake. Changement également dans la pratique du conseil d'administration, un groupe de travail spécifique a été élu (plutôt que d'avoir chaque membre du conseil d'administration comme membre automatique du groupe de travail), avec A. Rogal comme coordinateur.

Comme l'année 2020 a commencé comme une année normale, la première réunion du GT s'est tenue physiquement le 3 mars, pour informer les membres des résultats du Comité pédagogique commun des écoles européennes les 12 et 13 février, et pour planifier la réunion du Conseil supérieur et ses préparatifs par les délégués d'InterParents en avril.

Lorsque la pandémie a frappé, toutes les parties prenantes des EE ont été mises au défi de répondre à une situation de crise en évolution rapide. IP a relevé ce défi en se réunissant plus fréquemment en ligne pour échanger des rapports sur les réponses individuelles des écoles et pour contribuer à la réponse globale des EE.
La première réunion en ligne du Conseil supérieur (CS) a eu lieu du 15 au 17 avril. Les efforts déployés par le Bureau du Secrétaire général de l'École européenne (OSGES) pour soutenir et conseiller en matière d'enseignement et d'apprentissage à distance ont été officiellement mandatés.

Votre déléguée V. Aulehla a pris une part prépondérante dans les efforts d'IP pour contribuer à l'élaboration de lignes directrices et de politiques de DL pour toutes les EE, elle a également rejoint la délégation d'IP au Comité pédagogique commun (CTC).

Si l'école de Woluwe a pu s'adapter relativement rapidement à la DL en termes d'informatique (TEAMS) et de contenu (politiques internes de l'école établies pour la maternelle, le primaire et

le secondaire), d'autres écoles ont eu plus de problèmes au départ. Cependant, il est apparu de plus en plus clairement qu'il manquait au niveau du système une véritable politique capable de donner des garanties minimales de qualité en matière de DL pour les élèves de toutes les écoles, de tous les niveaux et de toutes les sections.

Avant les vacances d'été, en collaboration avec InterParents, les enseignants et les directions d'écoles, les premières lignes directrices sur le DL ont été publiées. Elles prévoyaient des instructions précises pour les enseignants sur la manière et la fréquence des interactions avec les élèves, sur la façon d'organiser les évaluations intermédiaires et finales des élèves. Un groupe de travail a été mis en place au cours de l'été pour poursuivre le travail sur ce sujet, avec pour tâche de clarifier les préoccupations potentielles autour de la GDPR et des statuts des enseignants, et de développer davantage les lignes directrices en une politique adéquate pour le DL. La réunion extraordinaire du Conseil supérieur du 31 août a ouvert la voie à la poursuite des travaux, qui ne se sont malheureusement terminés qu'avec la réunion ordinaire du Conseil supérieur des 1/2/3 décembre.

Votre délégué B. Davidsson a pris l'initiative et a dirigé l'inscription des questions de santé, de sûreté et de sécurité (SST) à l'ordre du jour de l'ensemble du système des EE. Un nouveau groupe de travail sur la santé et la sécurité des élèves à l'école a été mis en place afin d'entretenir des relations étroites avec le BSGEE, et dans le but de progresser dans ce domaine, notamment en facilitant l'élaboration d'orientations coordonnées sur les risques et les besoins stratégiques.

Votre délégué A.Rogal a continué à représenter les parents au sein du GT BSGEE sur la durabilité dans l'enseignement des EE. Il s'est également occupé de la rédaction des résumés de l'importante réunion du système des EE, du CTC et du CS. Après approbation par le Bureau IP, ces résumés sont publiés sur le site: interparents.eu

Le CTCet le CS ont tous deux convoqué des réunions extraordinaires juste avant et après les vacances d'été pour relever les défis de la pandémie. IP a organisé des réunions préparatoires pour toutes les réunions extraordinaires et ordinaires avec la pleine participation de vos délégués, qui, à leur tour, ont préparé et fait un compte rendu au GT IP, recevant ainsi des contributions précieuses.

En octobre, un membre du GT PI, R. Repplinger-Hach, a été mandaté par le conseil d'administration pour participer au GT PI sur les aspects juridiques des récentes politiques en matière de BAC en tant que représentant du conseil d'administration.

II-2 – <u>Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles – CEP&M</u>

<u>Représentants de l'Association des Parents</u>:

<u>Membres du Conseil d'Administration</u>

- M. Anthony Bisch (DE), Coordinateur du Groupe jusqu'en été et M. Andreas Rogal (EN) à partir de septembre 2020.
- Suppléante : Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Marjo Toivo (FI)
- Mme Raquel Jimenez Lopez (FR)– Suppléante: Mme Szilvia Kalman
- Mme Roberta Maggio (IT) – Suppléante: Mme Francesca Tudini
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- Mme Natalia Karpenko (NL) – Suppléante: Mme Sanjee Goonetilake
- Mme Suzana Roseiro (PT) – Suppléante: Mme Sara Roda
- M. Bengt Davidsson (SV) - Suppléant: M. Giles Houghton-Clarke

Le Conseil d'Education primaire et maternelle (CEP & M) est composé du Directeur adjoint des sections primaire et maternelle de l'école, son Assistant (depuis septembre 2020), des représentants élus du corps enseignant et de l'Association des Parents (APEEE). Le rôle du Conseil

d'Education est d'inclure les retours de toutes les parties et de travailler ensemble vers un environnement scolaire favorable.

Du côté des parents, le comité CEPM est composé de représentants de toutes les sections linguistiques de notre école. Ils recueillent les préoccupations et les inquiétudes de leurs sections respectives via le réseau des représentants de classe et les soulèvent lors des réunions CEPM qui ont lieu avec la direction de l'école et les représentants du corps professoral. Les problèmes soulevés vont des problèmes pédagogiques et des aspects du bien-être des enfants à l'école aux préoccupations logistiques et d'infrastructure.

Durant le premier semestre de 2020, au printemps, il n'y a pas eu de réunion CEPM dû aux circonstances exceptionnelles causées par les pandémies de Covid-19 et au changement imprévu du coordinateur du comité CEPM de l'APEEE. Depuis le début de l'année académique, en septembre 2020, le comité est dirigé par Mr Andreas Rogal.

La rentrée scolaire a vu arriver un nouveau Directeur Adjoint pour les maternelles et les primaires (DAMP) suite à la fin du mandat de 9 ans de son prédécesseur, ainsi que la création d'un nouveau poste d'encadrement intermédiaire dans toutes les Écoles Européennes (EE): le poste d' Assistant de Directeur Adjoint (ADAMP).

Le nouveau DAMP, Mr Dónal Cregan, irlandais, est arrivé de l'EE d'Alicante, où il était aussi le DAMP. Il a travaillé pendant des dizaines d'années au sein des EE, y compris comme professeur de primaire dans notre école.

Le nouveau ADAMP est Mr Dré Van Geel, qui était le Conseiller d'Éducation Principal pour les Maternelles et les Primaires (M&P) dans notre école avant sa nomination, et comme professeur avant cela. Il travaille à l'EEB2 depuis 20 ans déjà.

Le Groupe de Travail du CEP/M a apprécié l'ouverture d'esprit et le professionnalisme dont a fait preuve la nouvelle équipe de direction M&P depuis le début, et a noté que les problèmes initiaux avec la continuité des e-systèmes découlaient du fait qu'ils étaient créés, mis en oeuvre et gérés par l'ancien DAMP en personne, et qu'ils devaient être adaptés à l'utilisation et la compatibilité de tous grâce à une application destinée à toute l'école, c'est-à-dire l'introduction au cycle secondaire.

La décision du DAMP de préparer le CEP/M à l'avance avec toutes les parties concernées- enseignants, parents, représentants des classes des étudiants de P4 et P5 - et de demander à un enseignant et à un représentant des parents de préparer en alternance les comptes rendus est également en phase avec les pratiques de l'école. Le premier CEP/M a eu lieu le 17 novembre, le deuxième est programmé pour le mois de janvier. Le compte-rendu a été partagé avec tous les parents via leurs représentants.

Afin d'avancer dans la résolution des problèmes chroniques d'infrastructure de l'immeuble des Primaires, la direction P&M a reçu la visite du Commissaire européen en charge des EE, Johannes Hahn, afin d'inspecter les lieux juste avant le CEP/M. La Direction et l'APEEE espèrent que la communication du Commissaire aux autorités belges les convaincra d'enfin remédier rapidement aux problèmes

L'énorme défi additionnel pour la direction des M&P est la planification du site de l 'école M&P d'Evere, qui devrait ouvrir au début de l'année scolaire prochaine, en Septembre 2021. Le GT du CEP/M s'engage à assister la direction de l'école dans l'établissement fructueux de l'école satellite d'Evere de toutes les façons possibles, alors qu'elle suivra son développement et aidera à résoudre les problèmes liés à celui-ci. Un nouveau coordinateur CEP/M dédié devra être élu après l'AGA 2021.

II-3 – Groupe pédagogique du Secondaire - CEES (Conseil d'Education Elargie Secondaire)

Représentants de l'Association des Parents

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Szilvia Kalman (FR) - Coordinatrice du groupe
- M. Michael Teutsch (DE) – Suppléante: Mme Renate Repplinger-Hach
- Mme Anna Yavorska (EN)
- Mme Minna Melleri(FI)
- Mme Christine Thomas (FR) jusqu'en abril 2020
- Mme Vanessa Aulehla (IT) – Suppléante: Mme Francesca Tudini
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL) – Suppléante: Mme Natalia Karpenko
- Mme Sara Roda (PT) – Suppléante: Mme Suzana Roseiro
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)

Le CEES est composé du directeur de l'école (Mme Malik), du directeur-adjoint pour le secondaire (M. Schmelz), de l'assistante du directeur-adjoint (Mme Meeus) , de quatre représentants des enseignants, des parents et des élèves. Sa mission est de suivre le fonctionnement quotidien du cycle secondaire, de discuter des problèmes et de proposer des actions pour assurer une éducation de qualité et le bien-être des élèves du secondaire. Les discussions au sein du CEES alimentent le conseil consultatif de l'école (CCE) et le conseil d'administration (CA). Il se réunit généralement trois à quatre fois par an. Les réunions entre mars et juin 2020 ont toutefois été annulées en raison du confinement. En 2020, seules deux réunions ont eu lieu: le 21 septembre et le 1er décembre 2020.
La position de l'APEEE pour le CEES est préparée dans le groupe « Enseignement secondaire » par les représentants des parents. Toutes les sections linguistiques y sont représentées. Le groupe « Enseignement Secondaire » discute et s'accorde sur les questions à soulever au nom des parents lors de la réunion du CEES ou directement avec la direction de l'école. Les représentants des parents au sein de chaque section linguistique recueillent et font remonter régulièrement les commentaires de leur section vers le groupe « Enseignement secondaire ». Ils organisent également au moins une réunion de section par an pour faciliter les échanges avec la communauté des parents.

Enseignement à distance

En mars 2020, l'école est passée à l'enseignement à distance et l'enseignement présentiel pour le cycle secondaire n'a repris qu'en septembre 2020. Le passage soudain à l'enseignement à distance a représenté un défi sans précédent tant pour la direction de l'école, que pour les enseignants, les élèves et les parents. Une semaine seulement après le lancement de l'enseignement à distance, l'APEEE a mené une enquête sur les premières expériences à laquelle 1417 parents ont répondu en 24 heures. L'enquête a révélé un taux de satisfaction globalement élevé, en particulier chez les parents du secondaire. Dans le même temps, un certain nombre de suggestions concrètes ont été faites pour de nouvelles améliorations. L'APEEE a transmis ces commentaires à la direction et a formulé un certain nombre de propositions axées sur l'orientation et le soutien aux enseignants, la mise en place d'une assurance qualité et la facilitation de l'échange de bonnes pratiques entre les enseignants.

En septembre 2020, l'éducation a repris en présentiel. Un certain nombre de nouveaux défis sont cependant apparus, tels que concilier les mesures sanitaires avec la garantie d'une éducation de qualité et le bien-être des élèves, l'absence élevée des enseignants et des élèves, ou encore le manque d'accès à l'enseignement à distance pour les étudiants vulnérables, malades ou mis en quarantaine. De plus, certains des cours ne pouvaient être dispensés en ligne depuis leur domicile que par des enseignants vulnérables ou mis en quarantaine, ce qui posait un certain nombre de problèmes (par exemple: quels sont les appareils utilisés par les élèves, qu'en est-il si aucun appareil adapté n'est disponible? Est-il acceptable de suivre les leçons sur un téléphone mobile ? Comment assurer la sécurité des appareils coûteux ? etc.).

Etant donné que les règles et réglementations belges évoluaient régulièrement, il est également devenu de plus en plus clair qu'elles étaient souvent difficiles à appliquer dans les écoles européennes.La taille importante de l'école, les locaux surpeuplés et le mélange élevé des élèves du cycle secondaire (contrairement au système belge) ont mis une pression particulière sur la communauté scolaire. En outre, l'enseignement présentiel a été fortement perturbé à deux reprises en S7 en raison de la mise en quarantaine de l'intégralité de cette classe d'âge. En conséquence, après une longue période d'apprentissage à distance après les vacances d'automne, l'enseignement a repris dans un modèle hybride à partir du 16 novembre(alternance entre l'apprentissage en ligne et en présentiel par classe d'âge).

Dans ce contexte, l'APEEE a collaboré, à travers Interparents, lignes directrices pour l'enseignement et l'apprentissage à distance, qui ont finalement été adoptées par le Conseil d'Administration le 3 décembre dernier. Le document définit les responsabilités et les normes minimales pour l'enseignement à distance.

L'APEEE a par ailleurs présenté les principales propositions suivantes pour l'école (voir procès-verbaux du CEES des 21/09 et 01/12):

- Les enseignants doivent assurer la continuité de l'éducation des élèves à la maison. Cela doit inclure :
    - L'utilisation systématique de TEAMS ou SMS pour la communication, la gestion des devoirs et le partage de fichiers pour toutes les classes de l'école ET
    - Des contacts personnels réguliers entre l'élève absent et chaque enseignant à une fréquence adaptée à l'année d'enseignement et à la matière, mais au moins une fois par semaine. Le contact personnel peut être le streaming vidéo et / ou la consultation individuellement ou en petits groupes.
- Les enseignants devraient être encouragés à intégrer les enfants absents à la salle de classe par diffusion vidéo ou audio.
- Pour les absences de longue durée, la direction devrait désigner une personne de contact qui veille à la continuité de l'éducation et au bien-être des élèves absents et qui entretient, le cas échéant, des contacts réguliers avec les enseignants et les parents.
- L'école devrait établir des procédures claires et transparentes pour définir les élèves vulnérables. Cette définition devrait également inclure les élèves dont les membres de la famille sont vulnérables.
- Les tests B en S4 prévus du 21 au 22 décembre devraient être reprogrammés et les élèves de S7 devrait avoir cours en ligne avant le pré-bac pour éviter que les étudiants ne soient mis en quarantaine pendant le pré-bac.

L'APEEE a également appelé à une stratégie à long terme pour l'éducation numérique, qui couvrirait l'utilisation innovante des outils numériques afin d'améliorer la qualité de l'éducation.

<u>Apportez votre propre appareil (Bring your own device policy - BYOD)</u>
L'École a introduit le projet Bring-your-own-device (BYOD) pour les élèves de S5 pour les mathématiques (application GeoGebra) et la physique. Les étudiants devront avoir un ordinateur portable en classe avec des caractéristiques minimales spécifiques. Cette obligation deviendra effective pour les S6 et S7 à partir de l'année 2021-2022 pour les examens de mathématiques et de physique et à partir de 2023 pour le BAC pour toutes les écoles européennes.

Une équipe consultative BYOD a été constiutuée pour soutenir la mise en œuvre du projet. L'APEEE a sollicité l'implication du DPD/DPO de l'École et du CDE, ce qui a été accepté. L'école a lancé une consultation en octobre. Etant donné que certains aspects du projet n'étaient pas encore clairs, l'APEEE a demandé une réunion avec l'école qui a eu lieu le 25 novembre 2020. (La réponse préliminaire de l'APEEE et le compte rendu de la réunion sont disponibles au secrétariat de l'APEEE. Vous pouvez les demander à secretariat.apeee@woluweparents.org).

L'École est très réceptive aux préoccupations exprimées par l'APEEE. Celles-ci relèvent principalement de deux domaines. En premier lieu, il ne devrait pas y avoir d'obligation d'acquérir

un appareil spécifique, la seule exigence étant que l'ordinateur portable de l'élève réponde à certaines exigences techniques minimalesqui ont été publiées par le Bureau du Secrétaire général. Deuxièmement, l'APEEE demande à ce que les appareils des élèves soient sous leur propre contrôle, sans que l'accès ne soit donné aux membres du personnel de l'école ou à d'autres intervenants sans l'accord spécifique de l'élève. Cela comprend le contrôle de tout logiciel installé sur les appareils et le droit absolu des élèves à la confidentialité de toute information personnelle sur les appareils.

L'école prend note de ces préoccupations et reconnaît qu'elle ne peut imposer un appareil ou un fournisseur spécifiques aux parents. Cependant, l'école préfèrerait que, dans la mesure du possible, les appareils soient standardisés, et ce afin de faciliter la maintenance et le support. Elle a identifié plusieurs fournisseurs potentiels qui pourraient offrir des ordinateurs portables aux parents à des prix compétitifs, avec des services de support, d'assurance et de remplacement ainsi que des options de leasing. L'équipe de conseil BYOD de l'école (à laquelle participe l'APEEE) a eu une première réunion avec ces fournisseurs. En ce qui concerne les logiciels et l'accès aux appareils des élèves, l'école ne propose ni de donner au personnel accès aux appareils ni à installer des logiciels, sauf à des fins de sécurité et de gestion du réseau.

L'APEEE a demandé à l'école de fournir:

- **une explication écrite claire aux parents / APEEE sur la manière dont le système sera mis en œuvre** (cela permettra d'établir quelles seront les données personnelles des élèves qui seront traitées, par qui et à quel moment). Cette communication devrait inclure la définition de toutes les exigences logicielles, les droits d'accès et les contrôles à mettre en place pour protéger les informations personnelles des élèves.
- **une analyse d'impact sur la protection des données et une analyse d'impact sur la vie privée avant l'introduction du projet** - article 35 du RGPD. Le DPO de l'école devra fournir un avis / des conseils par écrit concernant le projet
- **des conseils sur le temps d'écran à l'école**, ceci afin d'assurer un équilibre adéquat entre l'utilisation des appareils à des fins scolaires et le temps libre - L'APEEE entend que cela peut être difficile à appliquer, mais des conseils doivent être émis.
- Le **helpdesk informatique de l'école doit être renforcé** pour pouvoir répondre aux problèmes techniques pendant les cours, en particulier lors des examens. L'APEEE n'est pas d'avis que les enseignants doivent perdent du temps en classe à cause du support technique et du dépannage.
- L'APEEE souhaite rappeler que l'Ecole doit se limiter à donner les recommandations concernant les caractéristiques des appareils sur lesquels les logiciels et les applications scolaires fonctionneront de manière optimale. La **neutralité de la marque doit continuer à prévaloir** car de nombreux appareils ont déjà été acheté par les parents suite à la mise en place de l'apprentissage en ligne actuel.
- Il faudra veiller à la posture et à l'ergonomie des élèves qui travaillent en classe avec un appareil électronique, ainsi que monitorer l'augmentation possible du nombre d'élèves qui devront porter des .

L'APEEE prépare un **sondage sur le BYOD auprès des parents**. Celui-ci qui devrait être lancé début 2021 pour évaluer l'opinion des parents concernant les sujets exposés ci-dessus.

III – GROUPE SERVICES COMPRENANT LES GROUPES DE TRAVAIL SUIVANTS:

Intro VP ADMIN

Cette année, le Coronavirus a fortement perturbé nos services. Le personnel de l'APEEE et les membres du conseil d'administration ont travaillé très dur pour contenir la situation et trouver la meilleure solution possible pour les élèves de notre école. Il n'a pas toujours été possible de plaire à tout le monde, mais d'ici la fin de l'année, nous aurons tous beaucoup appris et aussi appris à faire des compromis en cette période spéciale.

Et comme si cela ne suffisait pas, la décision du Secrétariat général de faire de la nouvelle école temporaire d'Evere une annexe à notre école a élevé le défi à un autre niveau. Non seulement soutenir nos services ici, mais aussi négocier avec les autorités belges pour la meilleure structure possible à Evere et commencer à y mettre en place des services a été et constitue un défi supplémentaire. Les nouveaux parents d'Evere méritent d'avoir un service de qualité dès le départ et nous travaillerons dur pour rendre cela possible.

Nous remercions la direction de l'école pour son approche pragmatique et sa volonté de trouver des solutions communes. Nous avons le sentiment de travailler main dans la main, même si cela revient parfois à accepter de ne pas être d'accord, mais d'une manière cordiale et constructive. En temps de crise, c'est encore plus important que jamais.

Nous avons élaboré un ensemble de politiques d'hygiène contre le coronavirus avec un aperçu des mesures pour tous nos trois services, la cantine, les activités periscolaires et le transport. Un document est publié sur notre site internet ici https://www.woluweparents.org/en/covid-19-measures/canteen/

Je tiens à remercier nos collaborateurs de l'APEEE pour leur disponibilité constante et leur pragmatisme dans la recherche de solutions à des situations parfois compliquées. Nous pouvons tous être très heureux d'avoir une équipe aussi dévouée.

Bettina Mogensen
VP Admin

A) Groupe de travail cantine du Conseil d'administration de l'APEEE

Représentants de l'Association des Parents

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE), Coordinatrice du Groupe
- Mme Vanessa Aulehla (IT)
- M. Anthony Bisch (DE)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Roberta Maggio (IT)
- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Marjo Toivo (FI)

Membres du staff APEEE

- M. Paul Orlovski
- M. Xavier De Beys
- Mme Monique Mallinus

Après la retraite de Daniel Vincent comme directeur de cuisine, le Bureau de l'APEEE a nommé Paul Orlovski, son chef de cuisine de longue date, comme nouveau directeur de cuisine. Xavier De Beys

s'est joint à l'équipe en tant que chef de cuisine à partir de mars de cette année. Pour l'un comme pour l'autre, le début n'a pas été facile, lorsque le Coronavirus est entré en scène.

Mesures contre le coronavirus

Cette année a été marquée par des perturbations majeures dues à la pandémie du Coronavirus. Juste après les vacances du carnaval, nous avons commencé en mode de crise. La cantine a dû fermer jusqu'aux vacances d'été. Afin de maintenir nos services et notre personnel, le conseil d'administration a décidé de ne pas rembourser les parents pour le service non fourni au mois de mars et aucune facture n'a été envoyée pour le troisième trimestre. Entre-temps, nous avons augmenté le salaire de 30% pour le personnel qui a reçu 70% de « chomâge technique » de l'État belge afin de garantir qu'il ne subisse pas de difficultés économiques.

En septembre et octobre, alors que nous attendions la phase orange, le Secrétaire général a décidé, dans un bref délai, que nous pourrions ouvrir en phase jaune. La phase jaune signifiait que nous pouvions encore servir tous les élèves, mais qu'il fallait introduire des mesures d'hygiène supplémentaires, comme des gels désinfectants à tous les points d'entrée et une désinfection après chaque service. Alors que pour les MAT et PRIM en phase jaune, aucune distanciation n'était prévue, pour le secondaire, nous avons dû nous concerter et convenir d'un modus vivendi pour ces élèves. Afin de respecter les règles de distance entre les « bulles », nous avons convenu, en étroite collaboration avec le responsable de la sécurité de l'école et l'autorité belge compétente COCOM, d'installer des écrans en plexiglas séparant les classes. La classe principale est la « bulle ». Alors que nous étions conscients que ces « bulles » se mélangeaient en LII et d'autres matières, nous avons vérifié directement avec les autorités belges et avons reçu l'approbation pour notre arrangement de service et sièges. L'objectif principal était de pouvoir suivre et retrouver les élèves de manière adéquate si un cas positif se produisait. Lorsque nous avons reçu de l'information de parents sur des cas positifs, nous avons directement informé l'école qui, à son tour, a informé les parents respectifs des élèves de la « bulle ».

La deuxième phase de verrouillage a forcé la cantine à fermer à nouveau depuis le 16 novembre et jusqu'au 17 janvier 2021. Ce fut un coup dur pour nos finances, car la cantine a dû fermer une fois de plus. Le responsable de la sécurité de l'école et le COCOM ont confirmé que la nouvelle réglementation nous permettait de ne servir que les enfants MAT. Cependant, les enseignants du primaire préféraient que leurs classes mangent dans les salles de classe, et le responsable de la sécurité de l'école et les enseignants étaient opposés au déplacement des élèves ou du personnel entre la cantine et la salle de classe, il a donc été convenu de passer à un système de déjeuners préparés à domicile pour le période lockdown.

La deuxième phase de confinement a obligé la cantine à fermer à nouveau depuis le 16 novembre et jusqu'au 17 janvier 2021. Ce fut un coup dur pour nos finances, car la cantine a dû à nouveau fermer. Le responsable de la sécurité de l'école et la COCOM ont clairement stipulé que nous ne pouvions servir que les enfants de la MAT et, mis à part cet impact financier énorme, ce sont les enseignants qui étaient opposés au déménagement dans les zones de restauration. Comme nous n'étions pas autorisés à livrer des boîtes à déjeuner dans les salles de classe, nous avons décidé de fermer complètement.

L'avenir n'est pas encore clair, nous continuons à suivre de très près la situation et espérons pouvoir rouvrir en janvier.

Enquête – cantine

Entre-temps, nous avons mené une enquête auprès des clients en octobre. Il s'est avéré qu'environ 40 % des parents étaient très satisfaits ou satisfaits du traitement des mesures contre le coronavirus et 23% de plus neutre. Cependant, un quart des parents ne les connaissaient pas. C'est pour nous un signe clair que nous devons intensifier notre communication avec les parents et nous sommes en train d'obtenir une aide supplémentaire pour cette tâche. Environ un quart des parents étaient également favorables à ce que la cantine reste ouverte à tout prix. Mais plus de 70 % des parents étaient prêts à faire des compromis pour plus de sécurité. Cela nous a montré que la majorité des gens comprenaient la fermeture et les mesures.

Mise à jour concernant le matériel de cuisine

Grâce à l'investissement de l'année dernière, nous avons finalement reçu deux fours mixtes pour la cuisine. Ces nouveaux fours nous permettent d'optimiser nos méthodes de travail et ils consomment moins d'énergie. Leur système de contrôle de cuisson intégré facilite le processus de cuisson et nous permet de contrôler et de mieux surveiller chaque étape de la production.

B) Groupe de travail transport du Conseil d'administration de l'APEEE

Représentants de l'Association des Parents

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Minna Melleri (FI), Coordinatrice du Groupe
- Mme Vanessa Aulehla (IT)
- M. Anthony Bisch (DE)
- M. Bengt Davidsson (SV)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Natalia Karpenko (NL)
- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Suzana Roseiro (PT)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)

Membres du staff APEEE

- M. Reggy du Moulin
- M. Hong Ha Nguyen
- M. Ferhan Pelister
- Mme Emilie Roland

L'activité de la section de transport de l'APEEE peut être résumée par les chiffres suivants (moyennes journalières) :

- 48 bus pour le service de matin
- 40 bus pour le 1er départ dans l'après-midi et 23 pour le 2ème départ
- environ 2475 enfants inscrits avec un abonnement annuel
- 12 compagnies de bus sous contrat, plus de 85 adultes en charge de la surveillance des bus et du parking
- au total, plus que 19 000 trajets en bus

Le cout d'abonnement annuel s'élevait à 1410€ par élève en 2019-2020.
Enfin, et ce n'est pas le moindre : Incidents majeurs / accidents pour l'année scolaire 2019/2020 : 0.

En 2020, l'agenda du Groupe de Travail Transport de l'APEEE a été dominé par le déroulement de la pandémie mondiale COVID-19 qui a fortement affecté nos services de transport. À la suite de la fermeture complète de l'école le 18 mars 2020, le service de transport de l'APEEE a été interrompu. Au cours des mois d'avril et mai, des négociations ont eu lieu entre les compagnies de bus et l'APEEE concernant la compensation pour la période de fermeture et l'adaptation du service lors de la réouverture partielle de l'école à partir de juin 2020. L'impact financier de l'arrêt des services de transport a été discuté et des scénarios différents ont été développés en étroite collaboration avec le groupe de travail "Budget" de l'APEEE. Parmi les questions cruciales figuraient la compensation des compagnies de bus et la poursuite de la collaboration avec celles-ci, l'indemnisation des parents qui s'acquittent de leurs propres frais ainsi que les réunions avec le PMO à la Commission Européenne afin de comprendre quelles solutions étaient réalistes pour un mois donné. Des mises à jour régulières de la situation et des nouvelles mesures sanitaires et d'hygiène ont été données au conseil d'administration de l'APEEE. Pour la nouvelle année scolaire qui commence en septembre 2020, le service de transport de l'APEEE a été adapté aux mesures Covid-19 les plus récentes qui ont été publiées dans un document sur

le site web et communiquées à tous les parents. Les cas positifs de Covid-19 dans les bus ont été suivis et communiqués aux parents dont les enfants partageaient le même bus que l'élève positif. Au second semestre 2020, plusieurs semaines d'enseignement à domicile pour l'école entière, ainsi que l'enseignement à domicile périodique pour des classes spécifiques du secondaire ont mis une pression supplémentaire sur les finances des services de transport de l'APEEE.

Pour conclure, il est important de souligner que tout au long de cette année très difficile, le service de transport de l'APEEE a géré de manière extraordinaire la bonne collaboration avec la direction de l'école, les employés, les compagnies de bus et les autorités en mesure sanitaires tout en assurant les normes de sécurité les plus élevées pour nos élèves qui utilisent les bus.

Le recrutement du personnel surveillant reste toujours un défi, en particulier pour les bus du matin. Les bus de l'après-midi à 15h30 pour les élèves de maternelle et du primaire ont tous une personne qui supervise le bus. En 2020, les surveillants ont également joué un rôle essentiel dans l'application des règles contre la propagation de COVID-19 dans les bus, notamment en ce qui concerne le port de masques, la disposition des sièges et le gel désinfectant.

Parallèlement aux mesures et à l'adaptation du Covid-19, l'APEEE Transport a également révisé toutes les lignes de bus en 2020 afin de garantir un temps de trajet au-dessous d'une heure. Les nouveaux itinéraires et arrêts ont été mises en place à partir de septembre 2020.

La réduction de l'impact environnemental du service de transport de l'APEEE a été éclipsée par la crise du Covid-19 en 2020, mais le groupe de travail sur les transports a continué de mettre en place une plus grande partie des bus aux normes Euro V et VI. Plusieurs discussions ont également été organisées avec différentes parties comme la Commission européenne et les compagnies de bus en vue du lancement d'un pilote de bus électriques au sein de la flotte de bus de l'APEEE.

C) Groupe de travail sur les activités périscolaires du Conseil d'administration de l'APEEE

Représentants de l'Association des Parents

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Francesca Tudini (IT), Coordinatrice du Groupe
- Mme Vanessa Aulehla (IT)
- M. Anthony Bisch (DE)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- Mme Roberta Maggio (IT)
- Mme Minna Melleri (FI)
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Christine Thomas (FR) jusqu'en avril 2020

Membres du personnel de l'APEEE

- Mme Agnieszka Jean-Villanueva
- M. Aliocha Sioen
- Mme Donatella Carraro

Les activités périscolaires de l'APEEE dans notre école, y compris la surveillance de l'APEEE, sont organisées par Mme Agnieszka Jean-Villanueva, en collaboration avec M. Aliocha Sioen et Mme Donatella Carraro, sous la supervision du groupe de travail du conseil d'administration de l'APEEE.

Notre principal objectif est d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir un large éventail d'activités

qui leur permettent de développer pleinement leur potentiel dans le cadre de l'activité choisie; qu'il s'agisse d'apprendre un instrument de musique, un sport de compétition ou de développer leurs compétences artistiques. Nous nous efforçons d'améliorer continuellement la qualité et la gamme des activités disponibles, en assurant une inscription facile, en garantissant la sécurité des étudiants et en renforçant les relations parents-instructeurs.

En particulier, le GT a établi 5 priorités pour cette année scolaire: assurer une offre de qualité qui soit conforme aux attentes des parents et des enfants; améliorer la communication avec les parents; valoriser notre personnel; améliorer l'organisation de la journée portes ouvertes; créer des synergies avec les autres APEEE.

Le Conseil d'administration a approuvé le mandat en février et le GT a élaboré un plan d'action détaillé. En raison de la pandémie et de ses graves répercussions sur les services de l'APEEE, d'autres priorités ont été ajoutées tout au long de l'année. Nous avons travaillé principalement sur trois grands domaines: la (re)programmation, le soutien au personnel et la communication aux parents.

Pour le premier domaine, nous avons dû faire face à l'obligation d'annuler et/ou de suspendre des activités afin de nous conformer aux décisions des autorités belges. Bien entendu, cela a suscité des attentes légitimes de la part des parents en ce qui concerne les frais payés. Le Conseil d'administration a donc voté deux fois pour le remboursement de ces frais au mieux de ses possibilités, en tenant compte de tous les frais fixes à supporter. Pour les activités annulées avant les vacances d'été, nous avons pu rembourser 18 % des frais. Pour les activités annulées en automne, nous avons pu rembourser le coût total. La préparation de ces décisions n'a pas été facile en raison du nombre de variables. Nous remercions tout particulièrement Agnieszka Jean Villanueva, notre responsable des activités périscolaires, Erwin Van Dijck, notre responsable de l'administration et des finances, et Vanessa Aulehla, notre trésorière, pour le travail incroyable qu'ils ont accompli afin d'aider le conseil d'administration à prendre des décisions.

La situation de COVID a également eu un impact important sur la programmation du programme d'activités de la nouvelle année scolaire, d'abord parce que nous avons été obligés de réduire le nombre de places disponibles pour certains cours. Le nombre total d'inscriptions a finalement diminué par rapport à l'année précédente, comme on s'y attendait. Certains cours n'ont pu être organisés faute d'inscriptions, ce qui a également suscité une certaine frustration. Toutefois, vous devez être rassurés quant au fait que nous avons vraiment fait de notre mieux pour organiser toutes les activités dans la mesure du possible. Face à la nécessité de suspendre une nouvelle fois les cours à l'automne, notre personnel a essayé de trouver toutes les solutions possibles pour organiser les cours en ligne là où c'était possible. Les parents ont été contactés bilatéralement pour obtenir leur accord.

Des mesures d'hygiène spécifiques ont été mises en œuvre au cours des activités et de la supervision. Tout le personnel, y compris les superviseurs et les moniteurs, a été tenu d'utiliser un masque facial et de désinfecter régulièrement les mains. La désinfection des objets et des surfaces utilisés a été effectué avant et après chaque activité. Des distributeurs de gel désinfectant ont été mis à la disposition des élèves et les élèves ont été invités à se désinfecter les mains avant et après les activités.

Pour ce qui est du deuxième domaine, le Conseil d'administration a soutenu notre personnel en complétant son chômage temporaire au cours de cette période difficile. Cette politique a été fortement soutenue par de nombreux parents et nous tenons à les remercier pour leur sensibilité.

En ce qui concerne la communication avec les parents, nous avons essayé de communiquer aussi rapidement et de manière aussi complète que possible par le biais de courriels et sur le site Web. J'espère que vous êtes satisfaits de nos activités dans ce domaine. Si ce n'est pas le cas, veuillez-nous le faire savoir, car nous pouvons toujours nous améliorer en matière de communication.

En ce qui concerne les chiffres : actuellement, l'APEEE propose 42 activités différentes, ce qui se traduit par 288 classes et 2122 inscriptions par semaine. 1161 élèves sont inscrits aux activités. 56 moniteurs et 20 surveillants sont disponibles pour veiller à ce que chaque enfant puisse profiter au mieux de son activité, mais de la manière la plus sûre possible.

Les inscriptions pour notre passionnant tournoi de football Interclass/Footfest ont été ouvertes. Nous attendons la confirmation de l'école quant à la possibilité de lancer les tournois au début de l'année 2021.

386 étudiants sont inscrits à la surveillance APEEE (678inscriptions). Une équipe de 20 surveillants dévoués est à leur disposition pour s'assurer que leur temps à la surveillance soit agréable et sûr.

Nous avons proposé des ateliers pendant les vacances scolaires, ce qui a permis d'offrir un service bienvenu à un grand nombre de familles.

Chacune des demandes émanant de tous les parents a été suivie avec le plus grand soin par les responsables, le personnel et le groupe de travail. Lorsque nous n'avons pas été en mesure de répondre aux attentes des parents, cela a été principalement dû à des contraintes indépendantes de notre volonté (telles que le manque de places ou des frais supplémentaires imprévus et non budgétisés). Nous comptons sur votre compréhension à cet égard et espérons que vous resterez des clients satisfaits de nos activités périscolaires pour l'année à venir et les années suivantes.

IV – GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE D'INSCRIPTION (ACI)

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Francesca Tudini (IT) – Coordinatrice du Groupe
- Mme Minna Melleri (FI) - Suppléante
- Tous les membres du Conseil d'administration

L'ACI est l'autorité compétente en matière de politique d'inscription au sein des Écoles Européennes de Bruxelles. L'ACI prépare d'abord les lignes directrices pour la Politique d'inscription, qui sont validées par le Conseil Supérieur (CS) et ce dernier mandate l'ACI pour qu'elle prépare elle-même la politique, qui est approuvée normalement par le CS en décembre de l'année scolaire suivante.

La politique englobe toute la procédure: les principes généraux, le calendrier, les provisions des sections linguistiques uniques et multiples, les critères spéciaux de priorité, les règles en matière de transfert et les règles en cas de recours. Elle inclut aussi une estimation sur le nombre de classes à ouvrir pour chacune des écoles à Bruxelles.

L'ACI se compose du Secrétariat Général des Écoles Européennes, des Directeurs, des APEEEs, de la CE, des autorités nationales BE. Les représentants du personnel CE ont un rôle d'observation. Lorsque la politique est discutée, les représentants des Futurs Parents sont aussi invités à participer. Les 4 APEEEs ont le droit à un vote collectif (tout comme les 4 Directeurs).

Le coordinateur du GT a représenté les parents Woluwe lors des huit réunions d'une demi-journée tout au long de l'année, où la politique d'inscription de l'année scolaire en cours et des années suivantes a été discutée, ainsi qu'un grand nombre de cas de force majeure, de transferts, de circonstances particulières. Il était donc de la plus haute importance que Woluwe soit représenté à chaque réunion pour suivre de près et rendre compte des problèmes qui affectent notre école. Les parents des quatre écoles bruxelloises ont au total une voix dans les décisions.

En collaboration avec les autres membres du Conseil d'Administration, nous avons aussi répondu aux questions ad hoc des parents qui souhaitaient inscrire leur(s) enfant(s) à l'EEB II, et à tout autre type de questions (nombre élèves dans notre école, structure des classes, conditions de transferts, etc...)

Pendant les réunions de l'ACI, à part les sujets principaux mis à l'ordre du jour (comme décrits ci-dessus), on y prend aussi des décisions sur des cas particuliers (transferts, demande d'application de critères de priorité spéciaux, retours de missions, demandes envoyées après la date-limite de soumission, etc...). Ces demandes sont introduites durant toute l'année, elles sont donc votées très souvent via des procédures écrites.

Nous avons voté sur 77 cas de demandes invoquant des circonstances exceptionnelles, 42 cas de retours d'affectation, 5 demandes de retour d'un séjour d'études à l'étranger, 87 demandes de cas de « force majeure » (à l'heure de la rédaction de ce rapport, de nouveaux cas sont soumis à la procédure écrite, les chiffres indiqués n'étant donc pas définitifs).

Les écoles européennes de Bruxelles ont reçu, pour l'année scolaire 2020-2021, un total de 2.849 demandes d'inscription (chiffres de septembre), desquelles 737 étaient destinées à notre école, la deuxième la plus choisie, (après celle d'Ixelles :905 demandes de première préférence). L'ACI a pu offrir 517 places à Woluwé : 423 places ont été acceptées, 37 refusées, 17 familles n'ont pas répondu à l'offre, 37 ont retiré leur demande. Des 423 places acceptées, 125 étaient pour les maternelles, 141 pour les primaires et 157 pour les secondaires. Du total des places acceptées, 144 étaient pour la section FR (avec 80 places en secondaire, égal à 50% du total des nouvelles inscriptions en secondaire).

Les lignes directrices pour la politique d'inscription 2021-2022 approuvées par le CS (https://www.eursc.eu/Documents/2020-12-D-6-fr-1.pdf) expriment officiellement qu'il est essentiel d'utiliser au mieux le nouveau site temporaire d'Evere (ex OTAN), au vu du nombre croissant des nouvelles inscriptions ainsi qu'au fait que toutes les écoles ont atteint leur capacité maximale (il est prévu que Woluwe accueille 3207 élèves alors qu'en théorie, sa capacité est de 2850). Dans cette optique, il a été proposé que toutes les nouvelles inscriptions en maternelles et en primaires, pour les sections existantes à Woluwé, soient redirigées vers Evere. Ainsi, des demandes de transferts à Evere vers les classes existantes seront considérées comme prioritaires. Les familles ayant un enfant à Woluwe auront le droit d'inscrire un membre de la fratrie à Woluwé. Il a aussi été suggéré que les enfants inscrits à Evere auront le droit de continuer leurs études à Woluwe au cycle secondaire. Les seuils pour les classes sont suggérés comme suit : 30 pour les maternelles et les primaires à Evere, et 20 à Woluwé.

Dans sa réponse au Secrétaire Général, notre APEEE, avec le soutien des autres APEEE, a exprimé son inquiétude quant à la distribution des sections FR dans la structure de l'école de Woluwé au vu du nombre croissant de classes FR en S1 et S2 à 5 à tous les niveaux= 10 classes. Nous avons souligné le fait que le campus de Woluwé ne peut pas accueillir 10 classes FR en S1 et S2. Il y a actuellement 2 classes en P5 et 4 classes en S1= 6 classes (avec une moyenne de 25 élèves par classe en S1) + 4 classes en S2. Cette mesure seule permettrait d'ajouter 4 classes en école secondaire, comparé à cette année scolaire. Ceci n'est pas possible, étant donné la surpopulation actuelle de l'école. Mis à part le besoin de trouver de l'espace, l'impact sur l'organisation des horaires avec environ 100 élèves supplémentaires est irréalisable et aura un impact négatif sur toute l'école secondaire. L'augmentation proposée des classes sera particulièrement grave si l'école doit en plus supporter le fardeau d'Evere sans bénéfice en contrepartie pour les secondaires, qui eux au contraire, souffriront plus à l'avenir. C'est pour cette raison que nous proposons d'avoir 2 ou maximum 3 classes FR en S1 et 4 classes maximum en S2. Ce qui représenterait un maximum de 7 classes au lieu de 10, ou une classe supplémentaire comparé à la situation actuelle de la section. Malgré ceci, toutes les autres parties de l'ACI ont voté en faveur des Lignes Directrices.

Nous avons aussi eu une réunion avec notre Directeur sur ce problème en particulier, ainsi que sur notre inquiétude face à la continuité de classes plus petites en primaires dans notre école, ce qui pourrait être mis en danger par la diminution drastique des nouvelles inscriptions (vu que seules les fratries pourront s'inscrire à Woluwé). Mme Malik est au courant de ces problèmes. En effet, il est probable que la règle limitant les nouvelles inscriptions à Evere sera effective pendant quelques années, et en conséquence il se pourrait qu'à partir de l'année prochaine, et plus à l'avenir, nos

classes de primaires seront groupées par deux ou trois niveaux à cause du manque d'élèves. En ce qui concerne le nombre croissant des classes en secondaire, selon notre Directeur notre école devrait pouvoir accueillir les 3 nouvelles classes l'année prochaine, mais pas plus à l'avenir.

En date du 7 décembre, l'ACI a discuté de la politique d'inscription pour l'année scolaire 2021-2022, qui a ensuite été votée via une procédure écrite afin de pouvoir la publier avant les congés de fin d'année. Selon les lignes directrices, cette politique prévoit que toutes les nouvelles inscriptions pour les sections existantes à Woluwé, en maternelle et en primaire, seront dirigées vers Evere, avec l'exception des cas prioritaires. Cependant, il a été expliqué au Secrétaire Général pendant la réunion que la création de classes à Evere devra être justifiée selon certains critères (en particulier si tous les nouveaux inscrits pourraient être accueillis à Woluwé, il ne serait pas nécessaire de créer une classe à Evere). En conséquence, il est encore trop tôt pour prédire comment Evere sera rempli. Un suivi de la mise en œuvre de la politique d'inscription devra être une priorité pour le prochain Conseil.

La politique d'inscription a été publiée sur le site web du Bureau du Secrétaire-Général des Écoles Européennes ainsi que sur celui de l'école (https://www.eursc.eu/Documents/2020-12-D-9-fr-3.pdf.)

V – GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Natalia Karpenko (NL) - Coordinatrice du Groupe
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Suzana Roseiro (PT)
- Mme Christine Thomas (FR) jusqu'en avril 2020

En 2020, le groupe de travail Communication s'est concentré sur la réalisation de sa principale priorité : « Faciliter et améliorer les réseaux de communications au sens large », entre le conseil d'administration de l'APEEE et le comité des parents d'élèves

Communications dans les deux sens que ce soit au niveau des courriels ou encore dans l'envoi d'enquêtes et de l'organisation de téléconférence.

La principale chaîne de communication en partance de l'APEEE vers la communauté de parents a bien été maintenu par l'échange des messages envoyés à tous les parents. Les courriels constituent la forme la plus fréquente de transmission d'informations.

Par nécessité de transmettre et de maintenir une communication directe avec les parents afin de réagir sur de nombreux problèmes urgents d'actualité tels que, par exemple, les modifications des dernières réglementations applicables en matière de COVID-19 ou les évolutions rapides autour du site d'Evere.

Afin de garantir la communication dans les deux sens, soit entre le conseil d'administration de l'APEEE et le les parents, et de nous assurer que ceux-ci reçoivent non seulement les informations mais puissent également avoir la possibilité de s'exprimer sur celles- ci, notre groupe de travail « Communication » a consacré à cet effet trois enquêtes parentales, afin de rassembler les avis des parents en parfaite coordination avec le conseil d'administration nous avons organisé une conférence téléphonique avec l'appui de la direction.

Les enquêtes ont eu lieu en avril et en octobre ayant porté sur un large éventail de questions. Nous avons recueilli les réactions et les idées des parents sur la réouverture de l'école après la première

vague de Covid-19, sur l'apprentissage à distance pendant les deux vagues de Covid-19, sur l'option privilégiée pour remplir le site d'Evere, sur les niveaux de satisfaction des mesures de Covid-19 à l'école et dans les services APEEE, sur l'évaluation des informations fournies par l'école et par l'APEEE, etc. Les résultats des enquêtes ont été analysés par les groupes de travail respectifs et utilisés dans les discussions avec les organismes compétents.

Sur la base du retour d'information de la communauté de parents sur la question du site d'Evere, une conférence téléphonique avec la direction de l'école a été organisée en octobre 2020, au cours de laquelle les parents ont eu la possibilité de poser leurs questions directement aux orateurs par l'intermédiaire de la discussion en ligne.

WoluwInfo et notre site web
Le groupe de travail «Communications» 2020 a édité deux numéros de la newsletter WoluwInfo: en février 2020 et en juin 2020 en présentant les membres du conseil d'administration, en donnant aux membres de la communauté scolaire la possibilité de partager leurs expériences au cours de la période difficile de confinement.

Notre site web www.woluweparents.org, qui reste un lieu de référence important de stockage pour les informations et les modalités pratiques de l'utilisation des services APEEE, a été considérablement adapté, la section « Breaking News » a été remplacée par la section « Covid-19 Measures ». Les informations y sont régulièrement mises à jour et sont disponibles en anglais et en français.

Afin d'améliorer encore le canal de communication entre le conseil d'administration de l'APEEE et les parents de la communauté scolaire, il a été décidé de recruter un responsable de la communication à temps plein au secrétariat de l'APEEE, et ce à compter de janvier 2021.

VI – GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SOUTIEN ÉDUCATIF

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Anna Yavorska (EN), Coordinatrice du Groupe
- Mme Tatiana Almeida (PT)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- Mme Raquel Jimenez-Lopez (FR)
- Mme Szilvia Kalman (FR)
- Mme Natalia Karpenko (NL)
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- M. Michael Teutsch (DE)
- Mme Christine Thomas (FR) jusqu'en avril 2020

La politique de soutien éducatif dans les écoles européennes est définie dans les deux documents clés - la politique de soutien éducatif dans les écoles européennes et la fourniture de soutien éducatif dans les écoles européennes - Document de procédure. Sa mise en œuvre est définie dans le plan d'action pour le soutien à l'éducation et l'éducation inclusive.

Le Groupe de travail sur le soutien à l'éducation (Gdt "Sout Edu ») vise à aider à relever les défis que les enfants en difficulté pourraient rencontrer dans notre école. L'apprentissage à distance a aggravé les difficultés de nombreux apprenants et le soutien aux apprenants vulnérables est donc devenu une priorité essentielle.
Un certain nombre de réunions ont eu lieu avec la direction de l'école pour aborder la situation des enfants vulnérables.

En mai l'APEEE a adressé aux parents une enquête exhaustive réalisée en collaboration avec les coordinateurs de soutien pédagogique de l'école afin de:

1. évaluer la mise en œuvre des lignes directrices de l'enseignement à distance ;
2. améliorer l'expérience d'apprentissage à distance pour les enfants qui reçoivent un soutien éducatif ;
3. collecter les meilleures pratiques pendant l'apprentissage à distance en vue de continuer à utiliser les outils les plus utiles après le confinement pour rendre notre éducation scolaire plus inclusive.

L'analyse des résultats de l'enquête décrivant les principaux problèmes et fournissant les commentaires et suggestions des parents pour le secondaire et le primaire ont été communiquées à l'école.

L'enquête a montré que tous les parents ne connaissaient pas le type exact de soutien éducatif que leurs enfants recevaient et que la procédure à suivre pour recevoir une aide n'était pas claire. Le GdT « Sout Edu» et l'école ont convenu que davantage d'informations pour les parents sur le soutien éducatif seraient les bienvenues et qu'une soirée d'information conjointe école / APEEE sur le sujet devrait être organisée dès que la situation le permettra.

Le GdT « Sout Edu» a été informé qu'au début de l'enseignement à distance, les coordinateurs SE ont demandé aux enseignants de contacter chaque enfant concerné. Les coordinateurs ont signalé le problème de la capacité, le nombre d'heures de support insuffisant.

Le GdT « Sout Edu» a discuté de la manière de résoudre les problèmes rencontrés par les parents lors de la mise en œuvre du SE pour leur enfant. Le GdT « Sout Edu» a communiqué la suggestion de Mme Malik: la résolution des problèmes doit se faire par étapes. Tout d'abord, contacter l'enseignant SE, puis contacter le coordinateur SE, puis le directeur adjoint de l'école, et à la dernière étape, si le problème persiste, la demande doit être adressée à Mme Malik. Les coordonnateurs ont convenu que ce serait une stratégie utile à partager avec les parents car elle pourrait résoudre beaucoup de problèmes sans créer de malentendus ni heurter ou blesser.

Sur la base des commentaires des parents, le GdT « Sout Edu» a insisté sur la nécessité de conserver Teams et ses outils après la réouverture de l'école: il sera primordial de continuer à utiliser activement Teams à l'avenir pour soumettre les devoirs, avoir un calendrier des tests, envoyer des messages aux enseignants via le chat, pour télécharger le matériel de cours, etc.

Les coordinateurs ont convenu que le système en ligne permettrait également de gagner du temps pour eux et pour les enseignants et assistants ES, car ils peuvent mieux suivre le programme et les matières vues en classe et ainsi mieux adapter leur soutien.

Le GdT "Sout Edu" a régulièrement soumis des idées et des commentaires au Groupe de pilotage « Soutien éducatif » via Interparents. Parmi les sujets abordés figuraient:

- l'allocation d'un budget supplémentaire pour le soutien éducatif ;
- l'embauche de personnel supplémentaire / spécialisé pour les enfants bénéficiant d'un soutien éducatif ;
- le besoin de plans personnalisés pour les élèves en difficulté ;
- la nécessité d'adapter les Plans d'apprentissage collectifs et individuels à la situation de l'enseignement à distance ;
- la nécessité de suivre et de rendre compte de la mise en œuvre des mesures proposées.

Le GdT "Sout Edu" a pu aider certains parents dans leurs demandes personnelles.

VII – GROUPE DE TRAVAIL "SANTÉ, SÛRETÉ & SÉCURITÉ

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- M. Bengt Davidsson (SV), Coordinateur du Groupe
- Mme Tatiana Almeida (PT)
- Mme Vanessa Aulehla (IT)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- Mme Raquel Jimenez Lopez (PT)
- Mme Szilvia Kalman (FR)
- Mme Natalia Karpenko (NL)
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- Mme Sara Roda (PT)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- M. Michael Teutsch (DE)
- Mme Marjo Toivo (FI)
- Mme Anna Yavorska (EN)

Si l'objectif premier d'une école est de fournir une éducation préparant les enfants à la vie en tant qu'individus et membres de la société, il est essentiel que cette éducation soit dispensée de manière à garantir la sécurité et le bien-être des élèves. Ces deux domaines sont également identifiés par la direction de l'école de Woluwe comme ses principales priorités. Sans un environnement scolaire sûr et sain, la qualité de l'éducation en pâtira et les membres de la communauté scolaire, élèves ou personnel, en seront affectés.

Priorités 2020

Le groupe de travail sur la santé, la sûreté et la sécurité à l'APEEE Woluwe, est maintenant en place depuis trois ans. Les priorités de son mandat pour 2020 ont été les suivantes :

- La santé : Contribuer à un "micro-climat" sain et au bien-être des élèves. Le groupe de travail s'est notamment attelé à rédiger le rapport d'enquête sur le bien-être et les actions recommandées.
- La sureté : Soutenir la mise en place d'un environnement de travail sain à l'école - y compris l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité sur base de la réglementation nationale.
- La sécurité : Viser un environnement scolaire sûr, sécurisé et adapté aux enfants.

Le présent rapport concernant les priorités énoncées ci-dessus est destiné aux parents et à l'assemblée générale annuelle sur ces priorités.

Santé et bien-être

L'enquête sur le bien-être réalisée en mai 2019 auprès des élèves du secondaire, est à la base du projet sur la lutte contre le harcèlement, sur le bien-être mental et la non-violence. L'équipe impliquée dans le projet était composée par les conseillers pédagogiques du secondaire, le Conseil des élèves du secondaire (CDE) et le groupe de travail HSS de l'APEEE. Les résultats de l'enquête ont été présentés aux élèves du cycle secondaire en mars dernier, quelques jours seulement avant la fermeture de l'école en raison du coronavirus. La session d'information pour les parents a été annulée suite au confinement. La présentation a cependant été partagée électroniquement avec la communauté des parents.

Le rapport d'enquête complet, rédigé par le groupe HSS avec des remerciements particuliers pour l'expertise et la rédaction du rapport de notre coordinatrice CEES Szivlia Kalman, a été présenté à la direction de l'école en juin dernier par l'équipe du projet. Sur base des résultats de l'enquête, le

rapport final contient également un chapitre avec des recommandations pour améliorer le bien-être des étudiants à Woluwe et destinées à la direction de l'école.

Ce projet sur le bien-être représente un jalon important, et l'école de Woluwe fait figure de pionnier parmi les écoles européennes dans ce domaine. Etant donné l'importance du sujet, un axe de travail dédié au bien-être a été créé au sein de l'APEEE qui il a pour objectif de prendre d'établir et mettre en œuvre un plan d'action en collaboration avec la communauté scolaire.
Au cours de l'automne 2020, un comité consultatif sur le bien-être a été créé à l'école dans le but de faire le suivi de l'enquête sur le bien-être de 2019 et de superviser les programmes visant à répondre aux questions soulevées. Ce comité consultatif représente l'ensemble de la communauté scolaire - les élèves, les enseignants, les conseillers pédagogiques, l'équipe d'orientation, les psychologues, les coordinateurs de cycle, les infirmières et les parents. L'équipe est dirigée par Kirsten Meeus, l'assistante du directeur adjoint du deuxième cycle. Pour commencer, deux plans d'action ont été élaborés, l'un avec une perspective à court terme et l'autre avec une vision à plus long terme.

L'APEEE considère qu'il s'agit d'une collaboration réussie entre l'école, les élèves et les parents, avec de nouveaux projets prometteurs. Cependant, nous ne devons pas oublier que la grave situation de surpopulation de notre école s'accompagne désormais d'une pandémie de coronavirus générant un environnement encore plus stressant. C'est la raison pour laquelle l'APEEE souhaite réitérer son appel pour l'introduction d'un programme de lutte contre le harcèlement et de prévention de la violence, en mettant l'accent sur l'apprentissage social et émotionnel (SEL) pour l'ensemble de la population scolaire de notre école.

Au début de l'année, des plans concrets pour se familiariser avec le programme anti-harcèlement finlandais KiVa ont été établis en collaboration avec l'école, qui avait également manifesté son intérêt pour ce programme. Une délégation conjointe de représentants de la direction de l'école et du conseil d'administration de l'APEEE devait assister à une conférence et à une formation sur le programme. La conférence et la formation ont malheureusement été reportées jusqu'à nouvel ordre en raison des restrictions liées au Covid. L'APEEE continuera à suivre l'évolution de la situation à cet égard.

Sûreté et sécurité
La situation de pandémie de corona a créé une énorme charge de travail supplémentaire tout au long de l'année pour les directeurs et le personnel des écoles, ainsi que pour l'APEEE. Bien que fortement impliqué dans la réponse Covid (détaillée ci-dessous dans la section sur le risque et la conformité), le groupe de travail HSS a continué à travailler sur d'autres questions qui sont d'une importance capitale :

- Surchauffe et ventilation dans le bâtiment de l'école primaire -
- Périmètre de sécurité
- Application du droit belge en matière de Santé, Sureté et Sécurité
- Mise en place d'une structure de gouvernance de la santé, de la sûreté et de la sécurité dans notre école

VIII – GROUPE DE TRAVAIL COMPLIANCE & RISK ASSESSMENT

Représentants de l'Association des parents

Membres du conseil d'administration

- Ms Roberte Maggio (IT) – Coordinatrice du Groupe

- Mme Natalia Karpenko (NL)
- Mme Marjo Toivo (FI)
- Mme Anna Yavorska (EN)
- Ms Tatiana Almeida (PT)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Ms Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Ms Marjo Toivo (FI)

Depuis les vacances de Carnaval, l'APEEE a été confrontée aux conséquences de la crise pandémique due à l'apparition de la COVID-19.

C'était une période difficile et l'APEEE devait tout d'abord analyser l'ensemble des règles relatives aux restrictions imposées à ses services et l'impact sur ses activités. L'APEEE est une entité juridique indépendante de l'école EEBII. Son mandat est de fournir des services auxiliaires à l'école, contribuant ainsi à la qualité de la vie quotidienne des élèves.

Dans cette optique, la première décision prise en février a été que l'APEEE prendrait ses décisions sur le champ d'application des prestations de services en accord avec l'école. L'objectif était de fournir une approche claire à la communauté scolaire en apportant son soutien au fonctionnement des activités de l'école. C'est pourquoi les services de l'APEEE ont été fournis lorsque l'école a été rouverte, dans le respect du cadre juridique applicable.

Le principal défi a consisté à identifier le cadre juridique applicable. En effet, l'APEEE n'est pas une école mais une AISBL qui fournit des services de transport, de cantine et d'activités périscolaires. Au cours des derniers mois, les règles applicables aux activités scolaires n'ont pas toujours été les mêmes que celles applicables aux services de l'APEEE.

La principale question à résoudre a été d'identifier les règles à suivre et la manière d'organiser les services. Lorsque l'école a rouvert ses portes en juin pour la maternelle et le primaire, il était important de déterminer si les services de transport pouvaient être fournis et sur quelle base. L'école opérait avec l'approche des bulles. Toutefois, le secteur des transports publics fonctionnait selon l'approche à distance. Une approche similaire des bulles pour le transport scolaire aurait rendu impossible le fonctionnement du service, à moins de fournir un bus pour chaque bulle (c'est-à-dire chaque classe). Et cela n'était tout simplement pas faisable.

La décision prise, suite également à un avis juridique fourni par un cabinet d'avocats externe, a été de respecter les règles applicables au secteur des transports publics en respectant la distance sociale. Cette décision a également été prise en accord avec l'école, qui a demandé à l'APEEE de fournir le transport afin de limiter le risque de rassemblement de personnes aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

La même approche a ensuite été utilisée pour la réouverture en septembre. Dans ce cas, le principal défi a consisté à organiser tous les services dans un délai très court. Pendant toute la période estivale, l'APEEE et l'école ont travaillé à la réouverture sous le code orange (voire rouge). Soudain, la semaine précédant la réouverture de l'école, les autorités belges ont changé l'ouverture de l'école en code jaune et les services ont dû être réorganisés en moins d'une semaine en vertu des nouvelles dispositions. C'est pourquoi l'APEEE n'a pu rouvrir la cantine que le 14 septembre. Le transport par bus a pu ouvrir immédiatement, tandis que les activités périscolaires ont été plus complexes à organiser.
Pour ces dernières, la question a toujours été de savoir quelle règle s'appliquait. Ces activités sont-elles considérées comme des activités scolaires ou sont-elles similaires aux activités culturelles, sociales ou sportives menées en dehors de l'école ? Et quel est l'impact sur la communauté scolaire ?

La décision a été prise de tenir compte également dans ce cas du fait que les activités sont strictement liées à la vie scolaire. Cela impliquait que la décision d'isolement (aussi appelée quarantaine) pour les élèves prise par l'école s'appliquait automatiquement aussi à l'APEEE. Cela a

été fait afin de garantir que les élèves admis à l'école puissent toujours bénéficier des services. Il aurait été impossible de justifier qu'un enfant admis à l'école ne soit pas admis dans le bus, à la cantine ou à une activité périscolaire. En même temps, il aurait été inapproprié d'autoriser les élèves dans un bus, à la cantine ou dans une activité périscolaire s'ils étaient isolés de l'école suite à une décision de limiter la propagation de COVID-19.

C'est la raison pour laquelle l'APEEE a collaboré étroitement avec l'école qui était l'ultime responsable pour prendre la décision sur l'isolement des élèves ou la fermeture des classes et/ou sections. Nous avons été en contact avec le responsable de la prévention de l'école et avons fourni des informations sur l'utilisation de nos services afin de permettre à l'école de prendre la bonne décision dans chaque cas spécifique.

De notre côté, nous avons été en contact avec IDEWE, l'autorité chargée de contrôler la santé et l'état des employés de l'APEEE, afin de mettre en place la procédure la plus appropriée pour protéger notre personnel.

Pour aider les parents, nous avons élaboré des documents détaillés sur les mesures COVID applicables à chacun de nos services. Ces documents peuvent être consultés sur le site web de l'APEEE.

En ce qui concerne notre personnel, la décision prise au printemps a été de le protéger et de lui accorder la totalité de son salaire. Dans la mesure du possible, le personnel a été placé en chômage temporaire, c'est-à-dire qu'il reçoit les trois quarts de son salaire et que le reste est complété par le budget de l'APEEE.

IX – SERVICE BIENVENUE (WELCOME)

-

Représentants de l'Association des parents d'élèves

Membre du Conseil d'administration
- Mme Suzana Roseirl (PT), Coordinatrice du service
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- Mme Natalia Karpenko (NL)
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Christine Thomas (FR) jusqu'en avril 2020

Le service d'accueil a été créé il y a 3 ans, afin de fournir toutes les informations nécessaires et un soutien personnalisé aux parents et aux élèves qui arrivent à Bruxelles et dans notre école, primaire ou secondaire.

Cette année, le comité d'accueil a dû relever un défi très inhabituel: aider les nouveaux élèves et leurs parents à se sentir les bienvenus dans notre école tout en évitant les grands rassemblements. Les visiteurs n'étant pas autorisés à entrer dans l'école, les traditionnels moments d'accueil et autres matinées café n'ont pas pu avoir lieu. C'est pourquoi, en cette année spéciale, nous avons changé d'orientation et décidé d'innover afin de permettre aux nouveaux venus de se rencontrer et de s'entraider, en petits groupes, en ligne et hors ligne.

Pour y parvenir, **deux actions différentes** ont été mises en œuvre:
- Des nouvelles brochures, remaniées et adaptées, ont été envoyées à toutes les nouvelles familles, tant du cycle primaire que du cycle secondaire. Elles sont disponibles en ligne sur le site de l'APEEE.





- Un système en ligne, le **Family Buddy**, a été mis en place pour établir des contacts entre les nouvelles familles et des familles qui se sont portées volontaires pour donner des conseils et des astuces pour faciliter le quotidien, apporter leur aide sur des questions pratiques ou simplement répondre aux questions des nouveaux arrivants.

Cette organisation n'aurait pas été possible sans la participation de la communauté scolaire. Elle a permis de connecter **78 familles**, toutes sections et classes confondues. **169 familles** se sont portées volontaires pour accueillir les nouveaux arrivants et **137 nouvelles familles** ont demandé à les rencontrer. Comme le jumelage se fait par classe et par année, nous n'avons pas pu mettre en relation toutes les familles volontaires et toute les familles demandeuses.

Ce service signifiait une opportunité de contact personnel, de partage d'expérience et de mise en réseau pour les nouveaux parents dans toutes les sections linguistiques.

Familles volontaires

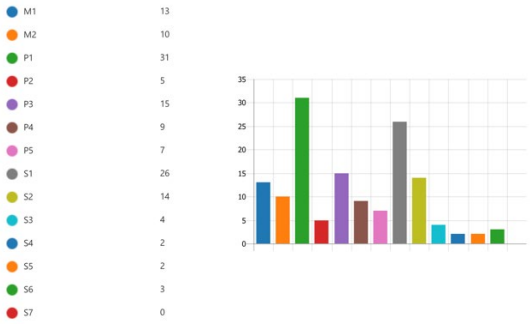

Nouvelles familles arrivant à l'école

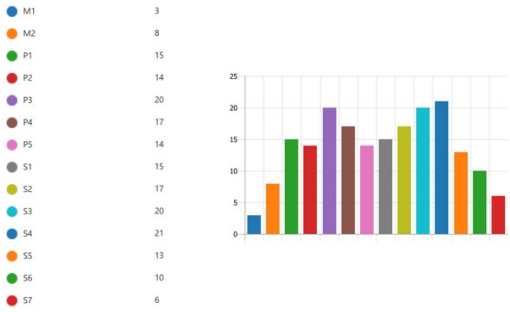

Le service se poursuivra certainement l'année prochaine et l'APEEE fera de son mieux pour l'améliorer encore, en maintenant le bon partenariat avec la direction et l'administration de l'école et en renforçant les synergies avec les parents volontaires. Nous espérons que des matinées café virtuelles pourront être mises en place cette année.

D'ici là, nous tenons à remercier tous les membres du conseil d'administration de l'APEEE, le personnel de l'APEEE et les parents bénévoles qui s'investissent dans le Family Buddy System. C'est grâce à leur engagement que nous pouvons faire de notre école un endroit agréable et chaleureux pour apprendre et grandir. Nous espérons que ce système pourra mettre encore plus de familles en relation et que les nouvelles brochures pourront être distribuées en format papier l'année prochaine.

Susana Roseiro (PT)
Coordinatrice du service d'accueil

X – TASK FORCE SUR LA SENSIBILISATION A LA VIE PRIVEE NUMERIQUE (TASK FORCE DIGITAL PRIVACY AWARENESS)

Représentants de l'Association des parents

Membres du conseil d'administration

- Mme Sara Roda (PT), Coordinatrice du groupe
- Mme Tatiana Almeida (PT)
- Mme Suzana Roseiro (PT)
- Mme Christine Thomas (FR) jusq'en avril 2020
- Mme Anna Yavorska (EN)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)

I – Présentation de la coordinatrice

« Fournir un appareil électronique à des étudiants sans éducation numérique suffisante équivaut à permettre à un étudiant de conduire une voiture sans avoir le permis de conduire." - Parent EEB2

Je me suis portée volontaire auprès du conseil d'administration de l'APEEE en 2020 afin de sensibiliser les parents et la communauté scolaire sur l'impact de l'utilisation des technologies numériques sur nos enfants, en particulier le droit à la vie privée et la protection des données personnelles. Nous sommes à une époque dans laquelle les enfants commencent très tôt à utiliser Internet pour jouer, apprendre et communiquer, partageant fréquemment sans précaution de l'information sur eux-mêmes ou les autres. Les enfants doivent être mieux préparés à utiliser les outils électroniques d'une manière responsable et sûre, et à se défendre contre une « mise en données » de leurs vies.

Le respect de la vie privée et la protection des données personnelles sont d'autant plus cruciaux que les classes ont lieu à la maison, la cour d'école est en ligne, et les enfants, particulièrement dans le secondaire, sont entre 6 et 9 heures par jour devant les écrans pour suivre les cours, conduire leurs recherches et faire leurs devoirs. Le débat et la sensibilisation doivent continuer pour mettre en œuvre des mesures de réduction des risques appropriées et soutenir les parents dans ce domaine.

II – Activités principales

En janvier 2020, lors de la première réunion du conseil d'administration de l'APEEE, le groupe de travail (GdT SVPN - TF DPA) a été constitué avec l'approbation unanime du conseil.

Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises : i) Le 17 février 2020, pour définir les termes de son mandate, les objectifs généraux et les priorités pour 2020 (voir **ici** ; pour obtenir une copie du mandat complèt merci d'envoyer un courriel au secretariat.apeee@woluweparents.org) et ii) le 11 mai 2020 pour faire le point avec l'école sur ses activités, les possibles développements et les prochaines étapes.

Le 17 juin, le groupe de travail a rencontré la directrice de l'école, Mme Kamila Malik, et le délégué à la protection des données (DPD) de l'école, Mme Cristina Morillas Hoyos, pour présenter le mandat et les objectifs du GdT, comprendre les besoins de l'école et discuter des activités / objectifs de l'école dans ce domaine. La réunion a été suivie par Sara Roda (coordinatrice du GdT), Anna Yavorska, Suzana Roseiro (membres du GdT) et Anja Galle (directrice du secrétariat de l'APEEE). Au cours de cette réunion, le plan d'action scolaire a été présenté, composé d'actions concrètes que l'école a l'intention de mener, en particuler le projet «culture de la protection de la vie privée».

Le 13 octobre, la coordinatrice du GdT a rencontré Mme Kirsten Meeus, conseillère pédagogique du secondaire, pour discuter de la sensibilisation à la confidentialité numérique et de la manière dont l'APEEE pourrait aider pour les sessions d'information aux parents. Une discussion sur les sondages sur le bien-être et sur les sujets que l'école aimerait aborder à court et à long terme a aussi suivi. Parmi eux, se trouvait la préoccupation de l'école concernant le temps d'écran et le temps de

sommeil des élèves, et la gestion du stress. *[Note: d'autres sujets mentionnés par l'Ecole devraient être abordés dans le cadre du groupe de travail APEEE HSS/Well-being, en particulier les troubles de l'alimentation, l'image corporelle positive, la lutte contre l'automutilation pour les S3-S4, et le harcèlement sexuel / la prévention des drogues pour les S5-S6-S7].*

III – Résultats du GdT (GdT SVPN)

Bien que le COVID-19 ait eu un impact profond et retardé notre activité – car de nombreuses réunions programmées avec l'école ont été annulées au cours du premier semestre 2020 et les priorités de l'école ont changé - le GdT SVPN a atteint la plupart de ses objectifs. En particulier:

1. Courriel d'information de l'APEEE aux parents le 26 mai 2020 pour sensibiliser et lancer une discussion positive avec l'Ecole sur la vie privée. En raison de Covid-19 et de l'apprentissage à distance via l'utilisation de Teams, la discussion sur la confidentialité et la protection des données est devenue plus importante. Les élèves (et les parents) devaient savoir quoi partager ou non en ligne, ayant l'âge adulte en perspective et comprendre les limites de l'outil.
2. L'Ecole a soutenu l'objectif de l'APEEE consistant à accroître la sensibilisation à la vie privée numérique, en mettant en place un plan d'action intégrant le développement du projet «culture de la protection de la vie privée» à l'EEB2. Une formation du personnel enseignant ainsi que des élèves des écoles primaires et secondaires est prévue. Ce plan d'action est très bien accueilli par l'APEEE, qui reste prête à continuer à aider l'école dans ce domaine.
3. L'Ecole a inclus comme priorité numéro 1 « Introduction et mise en œuvre d'une culture de protection de la vie privée (dans le cadre du MASP)» dans les «Priorités pédagogiques et éducatives spécifiques à l'école pour l'année scolaire 2020-2021» dans le «Plan annuel de l'école (PAE) »;
4. L'Ecole a inclus dans les « Objectifs pluriannuels spécifiques à l'école (MASP)», la sensibilisation à la vie privée, la promotion d'une culture de protection de la vie privée.
5. L'Ecole a envoyé des informations aux parents sur la nétiquette pour l'apprentissage à distance et les réunions en ligne le 30 octobre 2020.
6. Le GdT SVPN a organisé un premier «Entretien sur la vie privée» le 17 novembre 2020, en ligne, avec Mme Jen Persson, experte internationale en matière de protection de la vie privée et directrice de defenddigitalme (organisation à but non lucratif visant à protéger la vie privée des enfants dans le secteur de l'éducation). La session d'information était consacrée aux *« Droits et responsabilités numériques dans les établissements d'enseignement »* et a examiné la confidentialité et la protection des données en mettant l'accent sur les politiques d'utilisation des appareils personnels. La session a été enregistrée et sera disponible pour les parents et la communauté scolaire sur l'intranet.

Prochaines sessions organisées par le GdT SVPN (liste établie au moment de la rédaction du présent rapport):

1. **Le 7 janvier 2021, session sur la « gestion du stress » avec le Dr Claudia Quintans,** psychologue expérimentée à l'École des Émotions. La session sera enregistrée et sera mise à disposition des parents de la communauté scolaire sur l'intranet.

2. **Le 11 février 2021, session sur le thème «écrans et temps de sommeil » avec le Dr Claudia Quintans**.

IV – Autres

Le GdT contribue également à la discussion du projet « Apportez votre propre appareil » - « Bring-Your-Own-Device » (BYOD) – qui est traitée dans le cadre du groupe de travail APEEE CEES.

Suggestions reçues des parents:

- Etudes réalisées par le projet SHIFT en France sur la consommation d'énergie numérique ainsi que quelques conseils et une courte vidéo pédagogique sur ce thème: "Crise climatique: l'utilisation non durable de la vidéo en ligne" – https://theshiftproject.org/article/climat-insoutenable-usage-video/
- Bruno Humbeek, sur la cyber intimidation, https://www.outilsderesilience.eu/

V – Prochaines étapes pour 2021

Les appareils électroniques sont utilisés de manière intensive par les enfants en raison du régime hybride (toutes les années scolaires) et du développement du projet BYOD (S5 et dans quelques années S6 et S7). Comme cela a un impact sur la vie de famille, le GdT SVPN recommande vivement de renforcer l'utilisation responsable des appareils électroniques à l'école, en sensibilisant les élèves aux droits fondamentaux de la vie privée et à la protection des données personnelles. L'importance d'avoir une culture de protection de la vie privée dans un document scolaire structuré comme le MASP et l'ASP/PSA est primordiale pour assurer la continuité à long terme. Pour cette raison, les priorités de l'année prochaine devraient être:

- Demander à l'Ecole de mettre en œuvre la priorité « culture de protection de la vie privée », actuellement suspendue en raison du changement de priorités de l'École pour la mise en place du régime hybride.
- Demander à l'Ecole de réfléchir à l'impact sur la vie de famille que ses décisions numériques ont [inspiré par ce projet européen appelé DigiGen - Digital Generation (https://www.digigen.eu/) qui a déjà donné des résultats: «Utilisation des TIC par les enfants et son impact sur la vie de famille, revue de la littérature »].
- Revoir la politique de l'Ecole sur les smartphones et la coordonner avec le projet BYOD qui devrait démarrer en 2021. La politique des smartphones n'a pas pu être discutée cette année en raison d'autres priorités de l'école.
- Continuer à soutenir l'Ecole sur ses besoins comme demandé, en tenant compte du mandat du GdT SVPN, en particulier en promouvant la connaissance de la « mini-bill » des droits de confidentialité et de protection des données parmi les élèves.
- Continuer d'organiser des séances d'information à l'intention des parents, au besoin, en tenant compte des objectifs du mandat du GdT de favoriser la discussion à l'EEB2.

XI – SITUATION FINANCIÈRE

Représentants de l'Association des parents

Membres du conseil d'administration

- Mme Vanessa Aulehla, Coordinatrice du Groupe.
- Mme Tatiana Almeida (PT)
- M. Anthony Bisch (DE)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Elita Petraitienė (LT)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Francesca Tudini (IT)

La mission du groupe de travail était de suivre de près la mise en œuvre du budget et des prévisions pour l'année prochaine. En octobre, tous les membres du Conseil ont voté en faveur du rapport financier 2019-2020 et du budget 2020-2021. En décembre, au vu de l'évolution de la situation Covid, un budget 2020-2021 mis à jour a été adopté. Le rapport financier 2019-2020 et le budget 2020-2021 mis à jour sont présentés à l'AGM.

Rapport financier 2019-2020

Transport

L'année a été particulière pour le transport, pas à cause de la Covid mais bien aux longs délais du PMO pour analyser les chiffres de facto des étudiants. Les comptes sont donc restés ouverts pendant de nombreuses années, y compris des montants importants de provisions. La clôture de ces années avec le PMO a libéré ces provisions et donc des montants considérables en revenus se sont ajoutés au budget du transport. C'est la raison pour laquelle il y a un bénéfice de 343.990,36 € pour le transport pour l'année 2019-2020.

Fonds sociaux

Notre projet de budget 2019-2020 approuvé lors de l'AGM avait prévu un déficit. Suite au Covid, nombre des activités prévues n'ont pas eu lieu, ceci expliquant le bénéfice de 2.190,23€.

Activités périscolaires

En avril/mai, nous avions prévu un budget équilibré. Sur cette base, les parents ont été remboursés d' un montant au pro-rata pour l'annulation des activités suite au lockdown de l'école. Il est apparu que l'estimation était un peu trop prudente. C'est pour cela que le bénéfice est de 62.655,44€ (3000 élèves/activités= 20€ de plus par élève/activité).

Cantine

D'avril à juin cette année, la cantine a été fermée et le troisième trimestre n'a pas été facturé aux parents. Cependant, tout le deuxième trimestre a été facturé aux parents, même si la cantine a été fermée pendant 3 semaines dû au lockdown. Cette recette était censée couvrir les frais fixes pour toute la période de fermeture. Il s'est avéré que l'estimation était trop prudente, ceci étant dû au fait que nous étions dans une situation exceptionnelle avec beaucoup de données encore inconnues. Finalement nous sommes arrivés à un bénéfice de 138.228,43€ (2450 élèves inscrits = 56€ de supplément par enfant inscrit). Vous verrez dans le chapitre suivant que cet argent aidera à couvrir les pertes importantes que nous prévoyons pour le budget de cette année.

Situation de notre réserve à la fin de l'année budgétaire 2019/2020

Comme vous pouvez le constater à la première et à la dernière page, l'année budgétaire 2019/2020 a vu augmenter notre réserve de 536.359,86[1] € pour arriver à 2.234.775,04 €, ce qui veut dire 1.114.685,04 € au-dessus de notre seuil de 1.120.090,00 €, ce qui représente notre passif social (le montant légalement nécessaire afin de se préparer à fermer l'ASBL à tout moment et payer les obligations impayées, principalement notre personnel permanent). La raison principale de ce bénéfice extraordinaire et la libération de la provision pour le transport. Globalement, nous visons à conserver 1 700 000 € en réserves, qui, en plus du montant «social passif», couvrent également les obligations envers le personnel non permanent en cas de fermeture, plus un coussin financier pour couvrir les fluctuations annuelles des finances chaque année.

Projet de budget 2020/2021

Le budget devrait être le plus exact possible sur base des coûts estimés et des revenus à la date de décision. Ce projet de budget voté à l'AGM a été préparé et approuvé par le Comité au début du mois de décembre.

Ce projet se base sur:

- les chiffres connus de septembre et octobre 2020
- l'augmentation des prix alimentaires dû au Covid et à la sécheresse des étés passés.

[1] Si vous retirer le montant de la libération de la provision du bénéfice total de 536.359,86 réalisé en 2019/2020, le bénéfice « net » de cette année en particulier est de 277.000€.

- des coûts supplémentaires dus aux mesures d'hygiène supplémentaires
- l'application d'un scénario orange pour le reste du mois de janvier et février 2020 et d'un scénario jaune pour mars à juin.

Il prend en considération:

- la fermeture de la cantine de novembre 2020 au 18 janvier 2021
- l'annulation de la plupart des activités périscolaires pour les secondaires en novembre et décembre
- la fermeture du périscolaire pour toute l 'école pendant les premières semaines de janvier.
- un supplément pour le personnel à faible revenu mis au chômage
- une réduction substantielle des recettes suite à la décision du Comité d'appliquer une politique de remboursement à 100% aux parents en cas de fermeture alors qu'en cas de quarantaine, seuls les coûts alimentaires sont remboursés.

Comme vous pouvez le constater, les pertes sont considérables mais viables cependant car elles atteignent presque nos bénéfices de l'année passée. Les pertes sont presqu'entièrement dues à la situation Covid. Nous espérons que ce budget mis à jour nous permette de faire face aux prochains mois et semaines mais il est clair que nous comptons sur votre compréhension que notre politique (remboursement complet pour les parents/ supplément pour les employés) devra changer, si les services devaient s'interrompre à nouveau.

Cf. rapport financier

APEEE Bruxelles II – Woluwe
Conseil d'administration 2020
Structure organisationnelle

BUREAU

Le Bureau est chargé d'élaborer des stratégies RH, de gérer les RH, de surveiller le rendrement et l'efficacité du Conseil d'administration avec des stratégies et des objectifs approuvés par l'Assemblée générale. Le Bureau s'occupe également de la gestion des plans de relève et de la continuité organisationnelle.

President	**Giles Houghton-Clarke** giles.houghton-clarke@woluweboard.eu
Vice-president des affaires administratives	**Bettina Schmidbauer-Mogensen** bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu
Vice-president des affaires pédagogiques	**Tatiana Almeida** tatiana.almeida@woluweboard.eu
Trésorier	**Vanessa Aulehla** vanessa.aulehla@woluweboard.eu
Secrétaire	**Francesca Tudini** francesca.tudini@woluweboard.eu
Secrétaire à l'	**Andreas Rogal** andreas.rogal@woluweboard.eu
Membre du bureau	**Bengt Davidsson** bengt.davidsson@woluweboard.eu

Groupe de travail

1- Coordinateurs des groupes de travail et Membres des groupes pédagogique

Interparents	**Coordinateur:**
Minimum deux Membrespour représenter notre APEEE chez Interparents	Représentant IP: Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu Représentant IP: Bengt Davidsson bengt.davidsson@woluweboard.eu **Membres :** Vanessa Aulehla vanessa.aulehla@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Giles Houghton-Clarke giles.houghton-clarke@woluweboard.eu Szilvia Kalman szilvia.kalman@woluweboard.eu Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Renate Repplinger-Hach renate.repplinger-hach@woluweboard.eu Sara Roda sara.roda@woluweboard.eu Michael Teutsch michael.teutsch@woluweboard.eu Francesca Tudini francesca.tindin@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu

REPRÉSENTANTS DES COMITÉS ÉDUCATIFS

Le comité d'éducation de la maternelle et du primaire (CEP&M)	**Coordinateur: Anthony Bisch** anthony.bisch@woluweboard.eu **Andreas Rogal** andreas.rogal@woluweboard.eu **Membres:**
Allemande	Anthony Bisch anthony.bisch@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu
Anglaise	Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu
Finlandaise	Marjo Toivo marjo.toivo@woluweboard.eu
Français	Raquel Jimenez Lopez raquel.jimenez.lopez@woluweboard.eu Back-up: Szilvia Kalman szilvia.kalman@woluweboard.eu
Italien	Roberta Maggio roberta.maggio@woluweboard.eu Back-up: Francesca Tudini francesca.tudini@woluweboard.eu
Lithuanien	Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu
Néérlandaise	Natalia Karpenko natalia.karpenko@woluweboard.eu Back-up: Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org
Portugais	Suzana Roseiro suzana.roseiro@woluweboard.eu Back-up: Sara Roda sara.roda@woluweboard.eu
Suédoise	Bengt Davidsson bengt.davidsson@woluweboard.eu Back-up: Giles Houghton-Clarke giles.houghton-clarke@woluweboard.eu

Le représentant pédagogique de chaque section est également le Coordinateur en charge des questions pédagogiques de sa section linguistique.

Le comité d'éducation pour le secondaire (CEES)	**Coordinateur: Szilvia Kalman** szilvia.kalman@woluweboard.eu **Membres:**	
Allemande	Michael Teutsch Renate Repplinger-Hach	michael.teutsch@woluweboard.eu renate.repplinger-hach@woluweboard.eu
Anglaise	Anna Yavorska	anna.yavorska@woluweparents.org
Finlandaise	Minna Melleri	minna.melleri@woluweboard.eu
Français	Christine Thomas	christine.thomas@woluweboard.eu
Italien	Vanessa Aulehla Francesca Tudini	vanessa.aulehla@woluweboard.eu francesca.tudini@woluweboard.eu
Lithuanien	Elita Petraitienė	elita.petraitiene@woluweboard.eu
Néérlandaise.....	Sanjee Goonetilake Back-up: Natalia Karpenko	Sanjee.goonetilake@woluweparents.org natalia.karpenko@woluweboard.eu
Portugais..... .	Sara Roda Back-up: Suzana Roseiro	sara.roda@woluweboard.eu suzana.roseiro@woluweboard.eu
Suédoise	Giles Houghton-Clarke	giles.houghton-clarke@woluweboard.eu

2- Coordinateurs des groupes de travail et Membres des groupes opérationnels

Sous-comité cantine du conseil d'administration de l'APEEE Gestion de la demande croissante. Gestion des coûts Assurer que la cantine offre un service optimal pour nos clients (élèves et parents).	**Coordinateur: Bettina Schmidbauer-Mogensen** bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu **Membres:** Giles Houghton-Clarke giles.houghton-clarke@woluweboard.eu Roberta Maggio roberta.maggio@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Anthony Bisch anthony.bisch@woluweboard.eu Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu Marjo Toivo marjo.toivo@woluweboard.eu Vanessa Aulehla vanessa.aulehla@woluweboard.eu

Sous-comité des transports du Conseil d'administration de l'APEEE Gestion de la demande croissante. Gestion des coûts Assurer que notre service transport offre un service optimal pour nos clients (élèves et parents).	**Coordinateur: Minna Melleri** minna.melleri@woluweboard.eu **Membres:** Bengt Davidsson bengt.davidsson@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu Vanessa Aulehla vanessa.aulehla@woluweboard.eu Giles Houghton-Clarke giles.houghton-clarke@woluweboard.eu Anthony Bisch anthony.bisch@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Natalia Karpenko natalia.karpenko@woluweboard.eu Suzana Roseiro suzana.roseiro@woluweboard.eu
Sous-comité des activités extrascolaires du Conseil d'administration de l'APEEE Gérer une demande croissante. Lorsque cela est possible, aligner les activités sur les objectifs sportifs, culturels et pédagogiques de l'école. Offrir les activités de haute qualité exigées par les parents.	**Coordinateur: Francesca Tudini** francesca.tudini@woluweboard.eu **Membres:** Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Anthony Bisch anthony.bisch@woluweboard.eu Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Minna Melleri minna.melleri@woluweboard.eu Christine Thomas christine.thomas@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu Roberta Maggio roberta.maggio@woluweboard.eu Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu Vanessa Aulehla vanessa.aulehla@woluweboard.eu
Groupe IT Piloter le développement de projets informatiques clés. Infrastructure informatique pour l'APEEE.	**Coordinateur: Giles Houghton-Clarke** giles.houghton-clarke@woluweboard.eu **Membres:** Anthony Bisch anthony.bisch@woluweboard.eu Roberta Maggio roberta.maggio@woluweboard.eu Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Christine Thomas christine.thomas@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu Sara Roda sara.roda@woluweboard.eu Suzana Roseiro Suzana.roseiro@woluweboard.eu
Santé, sécurité et sûreté	**Coordinateur: Bengt Davidsson** bengt.davidsson@woluweboard.eu **Membres:** Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Szilvia Kalman szilvia.kalman@woluweboard.eu Marjo Toivo marjo.toivo@woluweboard.eu Vanessa Aulehla vanessa.aulehla@woluweboard.eu Anna Yavorska anna.yavorska@woluweparents.org Natalia Karpenko natalia.karpenko@woluweboard.eu Sara Roda sara.roda@woluweboard.eu Michael Teutsch michael.teutsch@woluweboard.eu Raquel Jimenez Lopez raquel.jimenez.lopez@woluweboard.eu
Communication: Faciliter le partage d'informations entre les membres du conseil	**Coordinateur: Natalia Karpenko** natalia.karpenko@woluweboard.eu

d'administration de l'APEEE et soutenir les efforts de communication globaux de l'APEEE. La communication aux parties prenantes, qu'il s'agisse de lobbying, de diffusion d'informations ou d'implication des parents et des élèves est une activité de base de l'APEEE entreprise par tous les groupes de travail de l'APEEE et les VP de l'APEEE, donc une responsabilité de tous les membres du Conseil d'administration de l'APEEE.	**Membres:** Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu Suzana Roseiro suzana.roseiro@woluweboard.eu Christine Thomas christine.thomas@woluweboard.eu Giles Houghton-Clarke giles.houghton-clarke@woluweboard.eu Tatiana Almeida Tatiana.almeida@woluweboard.eu
Groupe Budget	**Coordinateur: Vanessa Aulehla** Vanessa.aulehla@woluweboard.eu **Membres:** Giles Houghton-Clarke giles.houghton-clarke@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake sanjee.goonetilake@woluweparents.org Tatiana Almeida tatiana.almeida@woluweboard.eu Francesca Tudini francesca.tudini@woluweboard.eu Anthony Bisch anthony.bisch@woluweboard.eu
Groupe Politique d'inscription Suivi des nouveaux développements concernant la politique d'inscription Fournir une analyse de la position globale de l'APEEE	**Coordinateur**: **Francesca Tudini** francesca.tudini@woluweboard.eu **Back-up:** Minna Melleri minna.melleri@woluweboard.eu **Membres:** Tous les members du CA.
Groupe Active community Soutenir l'école dans l'organisation des événements, proposition de projets, organisation de conférences etc..	**Coordinateur**: **Elita Petraitiene** elita.petraitiene@woluweboard.eu **Membres:** Natalia Karpenko natalia.karpenko@woluweboard.eu Marjo Toivo marjo.toivo@woluweboard.eu Anna Yavorska anna.yavorska@woluweparents.org
Comité d'accueil Soutenir l'école dans l'accueil de nouveaux parents et élèves à l'école.	**Coordinateurs**: **Suzana Roseiro** Suzana.roseiro@woluweboard.eu **Membres:** Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu Natalia Karpenko natalia.karpenko@woluweboard.eu
Groupe de travail de soutien pédagogique:	**Coordinateur: Anna Yavorska** anna.yavorska@woluweparents.org **Membres:** Tatiana Almeida tatiana.almeida@woluweboard.eu Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Andreas Rogal andreas.rogal@woluweboard.eu

	Szilvia Kalman szilvia.kalman@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake Sanjee.goonetilake@woluweparents.org Christine Thomas christine.thomas@woluweboard.eu Raquel Jimenez-Lopez raquel.jimenez.lopez@woluweboard.eu Michael Teutsch michael.teutsch@woluweboard.eu
Groupe de travail sur le renforcement de la communauté scolaire	**Coordinateur**: **Sanjee Goonetilake** Sanjee.goonetilake@woluweparents.org **Membres:** Natalia Karpenko natalia.karpenko@woluweboard.eu Elita Petraitienė elita.petraitiene@woluweboard.eu Sara Roda sara.roda@woluweboard.eu Marjo Toivo marjo.toivo@woluweboard.eu Suzana Roseiro Suzana.roseiro@woluweboard.eu Anna Yavorska anna.yavorska@woluweparents.org
Groupe Compliance et risk assessment	**Coordinateur**: **Roberta Maggio** Roberta.maggio@woluweboard.eu **Membres:** Tatiana Almeida tatiana.almeida@woluweboard.eu Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu Giles Houghton-Clarke giles.houghton-clarke@woluweboard.eu Marjo Toivo marjo.toivo@woluweboard.eu
Task forces pour les questions horizontales **Programme de mobilité:** **Sensibilisation à la confidentialité numérique:**	**Coordinateur**: **Andreas Rogal** andreas.rogal@woluweboard.eu **Membres:** Bettina Schmidbauer-Mogensen bettina.schmidbauer-mogensen@woluweboard.eu Francesca Tudini francesca.tudini@woluweboard.eu Szilvia Kalman Szilvia Kalman@woluweboard.eu **Coordinateur**: **Sara Roda** sara.roda@woluweboard.eu **Membres:** Tatiana Almeida tatiana.almeida@woluweboard.eu Anna Yavorska anna.yavorska@woluweparents.org Suzana Roseiro suzana.roseiro@woluweboard.eu Christine Thomas christine.thomas@woluweboard.eu Sanjee Goonetilake sanjee.goonetilake@woluweparents.org

APEEE Bruxelles II – Woluwe
Structure de l'organisation

Directrice	**Anja Galle**	anja.galle@woluweparents.org
Secrétariat de l'APEEE	**Ferhan Pelister**	ferhan.pelister@woluweparents.org
Gérant Administratif et Financier	**Erwin Van Dijck**	erwin.vandijck@woluweparents.org
Gérant du transport	**Hong Ha Nguyen**	hongha.nguyen@woluweparents.org
Assistant Transport	**Ferhan Pelister**	transport@woluweparents.org
Assistante Transport	**Emilie Roland**	transport@woluweparents.org
Assistante Transport	**Dominika Serafin**	transport@woluweparents.org
Gérant de la cantine	**Paul Orlovski**	paul.orlovski@woluweparents.org
Chef de cuisine	**Xavier De Beys**	cantine@woluweparents.org
Assistante Cantine	**Monique Malinus**	cantine@woluweparents.org
Gérant périscolaire	**Agnieszka Jean-Vilanueva**	agnieszka.jeanvillanueva@woluweparents.org
Assistant périscolaire	**Aliocha Sioen**	periscolaire@woluweparents.org
Surveillance	**Donatella Carraro**	periscolaire@woluweparents.org